

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication**

**Etude de l'urbanisation du secteur sud du
littoral de Port-au-Prince de 1980-2019 : cas
des quartiers de Cité Michel et ruelle Assade**

Auteur : BELVERT Alex

Promotrice: Professeure Claire SIMONNEAU

Co-Promotrice : Professeure Emmanuelle PICCOLI

Lecteur(s) : Professeure Fabienne LELOUP

Année académique : 2018-2019

Master de spécialisation en développement, environnement et sociétés

**Mémoire de Fin d'Etudes pour l'obtention du Master de
Spécialisation en Développement Environnement et Société**

Etude de l'urbanisation du secteur sud du
littoral de Port-au-Prince de 1980-2019 : cas
des quartiers de Cité Michel et ruelle Assade

Mémoire présenté par Alex BELVERT

Promotrice: Professeure Claire SIMONNEAU

Co-Promotrice : Professeure Emmanuelle PICCOLI

DÉCLARATION DÉONTOLOGIQUE

« Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux,...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiants en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses et savoir que le plagiat constitue une faute grave. »

Alex BELVERT

DÉDICACES

A notre mère, Ilienne Louis

A notre Père, Alcérat Belvert

A notre fiancée, Clairciane Colas

A notre Sœur et Frère, Linda Belvert et Nikenson Belvert

A notre collègue, Mathieu Jn Baptiste

Au corps professoral et tous les élèves de l'Ecole Etoile Brillante du Matin

REMERCIEMENTS

Il nous aurait été très difficile même impossible de réaliser ce travail sans la collaboration, le soutien et le dévouement de certaines personnes. Nous tenons au premier abord à remercier, le Dieu qui a créé les cieux et la terre et toutes les formes de vies qui s'y trouvent pour sa grâce infinie envers nous.

Nous témoignons nos sincères reconnaissances à toute l'équipe de l'ARES de nous avoir accordé cette bourse d'étude pour suivre cette formation. Toutes nos gratitudes au corps professoral du programme de master de spécialisation en développement et environnement et sociétés de l'UCL.

Nous tenons à remercier très fortement notre promotrice : la professeure Claire Simonneau et notre co-promotrice la professeure Emmanuelle Piccoli pour leur franche collaboration et leurs précieuses remarques.

Un mot très spécial pour la coordonnatrice, la professeure Fabienne Leloup, qui malgré son année sabbatique n'a jamais cessé de répondre aux interrogations de la promotion ; nous vous en sommes hautement reconnaissants, professeure.

Nos gratitudes à notre guide de terrain, Monsieur Michelet ; au président de l'association d'APOB, au responsable du Village de Cité Michel, Monsieur Josué et son père ainsi que toute l'équipe de la Mairie de Carrefour entre autres, des services juridiques, génie Municipale et fiscalité. Un merci très spécial à Ido Babou Eugène et tous les camarades de DVLP2MC / 2018-2019. Nos sincères remerciements vont également au secrétariat du CIAT et aux cadres de l'UCLBP notamment Monsieur Hervé. Nos gratitudes à tous nos enquêtés et à tous ceux qui nous ont assisté dans la collecte des données de terrain : Mathieu Jean Baptiste, Marie Myleine Bélizaire, Hervil Samson, Volney Wenky, Clairciane Colas et Reynold Célestin.

Enfin, nos reconnaissances à l'agronome Alphonse Francis, Ulrick Louis Jacques, Ally Fénélon Steeve et l'agronome Hugues Louis Jacques pour leur soutien.

TABLE DES MATIÈRES

<i>Déclaration Déontologique</i>	ii
<i>Dédicaces</i>	iii
<i>Remerciements</i>	iv
<i>Table des Matières</i>	v
<i>Liste des tableaux</i>	viii
<i>Liste des Cartes</i>	ix
<i>LISTE DES FIGURES</i>	x
<i>LISTE DES PHOTOS</i>	xi
<i>Liste des Abréviations et Sigles</i>	xii
INTRODUCTION GENERALE	1
PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE	3
1.1 Problématisation	3
Chapitre 1	3
1.1.1 Question de recherche	5
1.1.2 Hypothèse de travail	5
1.2 Justificatif et implications	5
CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE	7
Chapitre 2	7
2. 1 Urbanisation et Bidonvilles	8
2.1.1 Urbanisation	Erreur ! Signet non défini.
2.1.2 Bidonvilles / quartiers précaires: appréhensions	11
2.2 Le littoral et ses enjeux	15
2.2.1 Le littoral, c'est quoi ?	16
2.2.2 Le littoral entre mode d'habiter et recours aux normes pratiques	19

2.2.3 Le mode d'habiter	19
2.3 Question foncière et gestion urbaine en Haïti.....	21
2.4 Pluralisme juridique et normes pratiques	24
CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	26
3.1 Techniques de collecte de données et déroulement du terrain.....	26
Chapitre 3.....	26
3.1.1 Recension documentaire	27
3.1.2 Observation directe	27
3.1.3 Données Géo Spatial	27
3.1.4 Enquête par questionnaire	28
3.1.5 Focus groupe.....	29
3.1.6 Entretiens semi-directifs	29
3.2 Déroulement des activités de terrain	31
Présentation de la Métropole de Port-au-Prince	33
4. 1 Historique de la ville de Port-au-Prince	33
Chapitre 4.....	33
4.2 Lutte au problème de logements à Port-au-Prince	36
4.3 Evolution démographique de Port-au-Prince	37
4.4 Expansion spatiale de la ville de Port-au-Prince	38
4. 5 Accentuation de la crise de logement à Port-au-Prince	40
4.6 Usages du littoral de Port-au-Prince et planification urbaine	42
PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE	47
5.1 Situation géographique de la zone	47
Chapitre 5.....	47
5.2 Historique des quartiers.....	48

5.3 Configuration des quartiers sous étude.....	49
PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	51
6.1 Démarche retenue pour l'exposé des résultats.....	51
Chapitre 6.....	51
6.2 De l'implantation des quartiers de Cité Michel et Ruelle Assade dans le secteur sud du littoral de Port-au-Prince	52
6.2.1 Site 1 : Cité Michel	52
6.2-Motivations culturelles et socio-économiques des résidents : Cité Michel et Ruelle Assade	61
6.3.1 Les motivations culturelles des résidents	61
6.3.2 Motivations socio-économiques des habitants	67
6.2- Mécanismes de production des quartiers	71
6.5 Conclusion des résultats	74
Conclusion.....	76
Bibliographie	78
Liste des ANNEXES	82
Résumé.....	94

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Répartition des enquêtés selon l'âge, le sexe et le niveau d'études à Cité Michel ...	68
Tableau 2: Répartition des enquêtés selon l'âge, le sexe et le niveau d'études à ruelle Assade	69
Tableau 3: Répartition des enquêtés selon le revenu et la profession à Cité Michel	70
Tableau 4: Répartition des enquêtés selon le revenu et la profession à ruelle Assade	71

LISTE DES CARTES

Carte1: Localisation de l'agglomération de Port-au-Prince dans le département de l'Ouest.....	33
Carte 2 : Evolution de la tache urbaine de Port-au-Prince de 1980-2016	39
Carte3 : Localisation des deux sites de l'Etude	47
Carte 4. Niveau d'urbanisation de la zone de cité Michel en 2002	54
Carte 5. Niveau d'urbanisation de la zone de cité Michel en 2014	55
Carte 6 : Degré d'urbanisation du quartier Ruelle Assade en 2002	59
Carte 7 : Niveau d'urbanisation du quartier Ruelle Assade en 2014	60

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Motivations d'installation à ruelle Assade.....	62
Figure 2. Motivations des habitants à Cité Michel	63
Figure 3. Représentations des résidants de ruelle Assade de leur quartier	65
Figure 4. Représentations des habitants de Cité Michel de leur quartier	66
Figure 5. Statut des résidants à ruelle Assade	72
Figure 6. Statut des résidants à Cité Michel	72

LISTE DES PHOTOS

Photo1 : Hotel Olofoson (à droite) et une ancienne résidence privée (à gauche) construits suivant le style Gingerbread à Port-au-Prince.	35
Photo2 : quartiers précaires sur les collines et le littoral de Port-au-Prince	41
Photo3 : Village Lumane Casimir construit après le séisme du 12 janvier 2010	42
Photo 4 : Vu partiel des quartiers de Cité de Michel (à gauche) et de ruelle Assade (à droite). Clichées prises à partir de la place Fontamara 43 et du bord de mer de Bisoton 6.	49
Photos 5: Maisons en construction au bord de mer de Cité Michel	53
Photos 6: Les deux ruelles principales de Cité Michel et la configuration du bâti	53
Photos 7. Quartier Assade : ruelle principale (à gauche) et un corridor donnant accès à la mer (à droite)	58
Photo 8: Pêcheurs en train de réparer leurs filets (à gauche) et dos de la propriété Assade (à droite)	58

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

APOB	: Association des Pêcheurs Organisés de Bisoton
CIAT	: Comité interministériel d'Aménagement du Territoire
CNIGS	: Centre National d'information Géo spatial
DINEPA	: Direction Nationale d'Eau Potable
EDH	: Electricité d'Etat d'Haïti
FOKAL	: Fondation Connaissance et Liberté
HASCO	: Haitian Sugar Company
ME	: Ministère de l'Environnement
MICT	: Ministre de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales
MTPTC	: Ministère des Travaux Publics Transports et Communication
OCVIM	: Organisation des Citoyens du Village Michel
ONG	: Organisation non-gouvernementale
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
OSAM	: Organisme de Surveillance et d'Aménagement du Morne l'Hôpital
UCLBP	: Unité de construction de logements et de bâtiments publics
UCLouvain	: Université Catholique de Louvain

INTRODUCTION

L'urbanisation est devenue un phénomène mondial avec des formes locales différentes. Celles-ci sont souvent fonctions des réalités historiques, du niveau de développement des pays, de l'orientation des politiques publiques, des choix des acteurs, etc.

L'implantation progressive, depuis la fin des années 1970, de quartiers précaires sur la flèche sud du littoral de Port-au-Prince traduit le niveau d'urbanisation de cette ville et captivent l'attention de chercheurs nationaux et internationaux sur la problématique urbaine en Haïti.

Le taux d'urbanisation de la république d'Haïti a grimpé au cours de ces dernières décennies avec comme corollaire la bidonvilisation de ses espaces traduisant dans une certaine mesure l'idée postulée par la banque mondiale dans un rapport en 2009 sur le développement à savoir : plus un pays s'urbanise, plus il compte d'habitants en bidonville, (Damon, 2017, p. 57). Les bidonvilles de Port-au-Prince correspondent sur le plan urbanistique à des quartiers précaires, c'est-à-dire des locaux et installations à usage d'habitation, construits sans permis de construire et souvent en autoconstruction, (Ibid, p. 50). Par ailleurs, il convient de souligner qu'entre deux tiers et trois quarts des urbains en Haïti vivent dans des bidonvilles, (Ibid, p. 25).

Selon Julien Damon, la croissance urbaine résulte de trois mouvements : l'accroissement naturelle (différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès) de la population des villes ; les migrations des campagnes vers les villes appelé aussi exode rural; le reclassement de communes considérés auparavant comme rurales dû surtout à l'étalement urbain, (Ibid, p. 15).

En effet, le déferlement des gens sur la capitale du pays par l'illusion de l'offre d'emplois dont elle aurait disposé a entraîné une forte croissance démographique à Port-au-Prince. A la veille du tremblement de terre, la ville comptait près de 3 millions d'habitants. Cette situation a entraîné l'expansion des bidonvilles des collines et au centre mais surtout l'artificialisation des côtes. De 1978 à 2010, la ligne de côte de la capitale a connu des modifications spectaculaires due au phénomène de poldérisation

continue de celle-ci. Cette pression sur l'environnement côtier est surtout liée à l'urbanisation. Dans cette perspective, cette recherche entend investiguer sur les motivations de l'anthropisation du secteur sud du littoral de Port-au-Prince.

Elle s'articule autour de deux sites de la commune de Carrefour : les quartiers de Cité Michel et de ruelle Assade.

Cette recherche en marge de l'introduction, la conclusion, la bibliographie et les annexes comporte deux parties. La première partie débute par la description et la mise en contexte du phénomène étudié, la problématisation (chapitre I). Puis nous esquissons un cadre conceptuel et théorique qui consiste, d'une part à développer les concepts fondamentaux de notre travail et d'autre part à faire un état des travaux sur le phénomène étudié notamment ceux dans le sillage auquel nous inscrivons cette recherche (chapitre II). Nous refermons cette première partie du travail par l'exposé de la démarche méthodologique empruntée et des outils techniques qui nous ont permis de collecter nos données (chapitre III).

La seconde partie comprend trois chapitres. Le chapitre IV dresse un état de la ville de Port-au-Prince, son histoire, son évolution et sa situation présente. Le chapitre V concerne une présentation de la zone dans laquelle se localisent les sites de terrain de cette recherche. Le dernier chapitre expose les résultats, analyses et conclusions de la recherche.

Chapitre 1

PROBLEMATIQUE ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE

1.1 Problématisation

En Haïti à l'instar d'autres pays de l'Amérique latine la problématique de l'urbanisation et de la gestion de l'environnement devient un sujet de préoccupation pour les pouvoirs publics ; et un champ de recherche très prisé. A Port-au-Prince, des zones interdites par les lois sont habitées par des couches diverses de la population. En effet, bien que le morne l'hôpital soit classé zone inconstructible et sous protection, ses flancs sont habités par des dizaines de milliers de squatters et sa partie sommitale est zone d'extraction de matériaux de construction, (Safache et al, 2002, p. 4). Cela témoigne poursuit-elle d'une inapplication des règles de construction urbaines.

De même, le littoral de Port-au-Prince n'est pas épargné, il présente l'aboutissement de l'emprise anthropique avec certains quartiers littoraux comme cité soleil qui dépasse 300 000 habitants, (Desse, 2005, p. 57). Ces quartiers insalubres engendrent des pollutions de toutes sortes et entraînent des pressions et des conflits avec les populations littorales traditionnelles, nous dit-il. Les espaces côtiers des villes du pays notamment de Port-au-Prince continuent d'accueillir de nouveaux arrivants. Cette dynamique se traduit par des aménagements accentuant l'urbanisation et l'artificialisation de ces espaces. L'intérêt donc de mieux connaître le rapport de l'habitant au littoral semble plus que jamais capital.

D'après le professeur Georges Eddy Lucien, cette situation procède de l'augmentation non planifiée de la population dans la ville. Cette croissance et ses corollaires sont le résultat de la centralisation de la capitale sous l'occupation américaine drainant la population rurale vers la capitale face à la régression du niveau de vie dans les provinces suite au ralentissement des activités portuaires dans les principales villes du pays entraînant du coup une augmentation non planifiée de la population, (Lucien, 2018, p. 64).

Au moment où Port-au-Prince doit commémorer, cette année, ses 270 ans de fondation où elle se reconstruit bon gré mal gré suite au tremblement de terre du 12

janvier 2010 qui a emporté ses principales infrastructures. Cette capitale stratégique encadrée de montagnes avec l'aspect d'un amphithéâtre ouvert sur la mer nous interpelle face aux changements climatiques et l'ampleur des habitats précaires de ses côtes.

En effet, le projet de reconstruction du centre administratif de Port-au-Prince laisse augurer un délaissement totalement de ces zones côtières puisque seulement une infime partie de cet espace est retenu dans le dit projet de reconstruction. S'il s'agit de refaire l'image maritime de Port-au-Prince ou de reconstruire le centre ville ne faut-il pas prendre des dispositions plus prospectives.

Dans cette perspective si le tremblement nous a révélé les faiblesses du site de la ville construit sur des failles sismiques alors que stratégiquement choisi par les Français pour ses attraits d'être mieux protégé aux attaques de pirates, aux cyclones et son accès maritime favorable au commerce, (Théodat, 2014, p. 107). Aujourd'hui, l'occupation de ce littoral par des habitats sur des sols produits par le rechargement continue du littoral avec des sédiments et déchets ; et l'accrétion produit par le remblaiement de la mer par des déchets et autres devient inquiétant notamment face au tsunami et l'élévation du niveau de la mer.

Dans ce contexte cette recherche entend diagnostiquer les dynamiques de l'urbanisation du littoral de Port-au-Prince en se focalisant sur l'urbanisation du secteur sud du littoral de Port-au-Prince via l'étude de cas de deux quartiers : Cité Michel et Ruelle Assade qui localisent respectivement dans la zone de Fontamara 43 et de Bizoton 6.

La problématique de l'urbanisation des littoraux accuse deux grandes approches nous dit Samuel Robert, la première s'évertue à comprendre la réalité par l'espace et la seconde par les processus. Dans la première approche les chercheurs tendent à mieux caractériser l'urbanisation en examinant les emprises de la localisation géographique des aménagements, (crawford 2007, cité par Robert, 2009, p. 9). D'autres développent des méthodologies de traitement de l'information géographique en vue de la conservation des espaces sensibles, c'est le cas du géographe Hugues Louis jacques qui dans sa mémoire de master dresse l'évolution des paysages maritime et de la frange littorale de

la baie de Port-au-Prince, sur 30 ans d'intervalle à partir de données multi-sources : cartes anciennes, photo-aériennes récentes, etc., (Louis Jacques, 2014).

La seconde approche concerne des travaux qui s'intéressent à déterminer la possibilité même de création d'espaces urbanisés, d'autres travaux abordent la question par le foncier et les politiques d'urbanisme. Dans cette perspective sont adressés les mécanismes aboutissant à la constructibilité des terrains donnant lieu aux lotissements ou au développement de complexes touristiques. De même sont explicités les processus d'élaboration de documents locaux d'urbanismes avec des visés de protection présent et futur de l'urbanisation de ces espaces, (Daligaux, 2008 cité Robert, 2009, p. 10). Sachant que la problématique de recherche est l'approche ou la perspective théorique qu'on décide d'adopter pour traiter le problème posé par la question de départ, (Campenhoudt et al., 2017, p. 108). Nous avons décidé, compte tenu, des travaux antérieurement menés sur notre objet d'étude ; de l'ampleur et de l'enjeu de ce phénomène pour notre capitale de conduire cette recherche dans le sillage de la seconde approche. Aussi, proposons-nous d'investiguer autour de la question de recherche qui va suivre.

1.1.1 Question de recherche

Comment expliquer l'occupation du littoral de Port-au-Prince par des quartiers précaires ?

1.1.2 Hypothèse de travail

L'occupation du littoral de Port-au-Prince procède des motivations culturelles et socio-économiques des usagers et des mécanismes particuliers de production de ces quartiers

1.2 Justificatif et implications

Dans un contexte où la question de la reconstruction de la ville de Port-au-Prince post-séisme reste un projet de tout un pays ; la disponibilité de savoirs et de données sur les enjeux d'une telle initiative nous semble d'une importance considérable pour des décisions viables. La littérature sur la problématique de l'urbanisation du littoral en Haïti est relativement riche.

Les thématiques urbaines revêtent, pour nous, une importance particulière à l'instar de la méthodologie de recherches en sciences sociales. Nous avons réalisé notre mémoire de licence sur la problématique de la mobilité à Port-au-Prince. Parallèlement, nous avons travaillé récemment comme assistant de recherche dans le cadre d'un projet « Urban learning partnership » sur la zone de Corail Cesselesse à Croix des Bouquets avec l'organisation non gouvernementale, Habitat pour l'Humanité.

Notre objet de recherche se trouve fortement imbriqué au programme de master de spécialisation en développement, environnement et sociétés. Il englobe les trois volets de cette formation : environnement, développement et sociétés. La problématique des littoraux notamment à l'ère des changements climatiques devient un sujet environnemental très important de par l'importance des ressources naturelles et biodiversité qu'abritent ces espaces.

De même l'importance de la population côtière et les réalités différentes de ces gens méritent d'être pris en considération. Et ces deux éléments doivent être inscrits dans une démarche d'activation et de protection des ressources autrement dit de développement.

Enfin, notre travail de recherche présente l'intérêt de pouvoir mobiliser les grilles d'analyse de la géographie pour l'espace, de la sociologie pour l'analyse de la situation socio-économique des gens et de l'anthropologie pour le mode d'habiter.

CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL DE LA RECHERCHE

A ce stade de la recherche qui consiste à concevoir une démarche d'analyse à notre objet d'étude; nous avons élaboré un corpus conceptuel et théorique qui s'articule autour de la lecture de divers types de documents : des articles scientifiques considérés comme la porte d'entrée de notre recherche ; des thèses de doctorat et de mémoires de master ; des rapports et documents d'organismes internationaux ; des livres portant sur des aspects clés de notre thématique ainsi que des supports audio-visuels.

Pour la réalisation proprement dite de cette phase, nous avons entrepris une première recension d'écrits autour de trois concepts clés de notre objet d'étude: **l'Urbanisation, le Bidonville et le Littoral**. Ces premières lectures visent à éclaircir ces notions fondamentales de notre travail. Secondement, nous avons essayé de situer notre recherche, qui cherche à déterminer les motivations (besoins) et modalités de production des quartiers sous étude, dans le sillage de certains travaux conduits par d'autres chercheurs sur d'autres villes à travers le monde.

Pour ce faire, comme le souligne Pierre Merlin et Françoise Choay dans le quatrième de couverture de la quatrième édition de leur dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement ; la vision plurielle que mobilisent ces deux disciplines nécessitent une précision conceptuelle des termes leur afférant.

« Etant perçu comme l'intervention volontaires de l'homme sur son environnement, l'urbanisme comme l'aménagement, sont des disciplines nécessitant une praxis plurielle, une action au cœur de laquelle se retrouvent les pratiques des architectes, des élus et des responsables administratifs, mais aussi des juristes, des historiens et des citoyens. Autant dire que plusieurs disciplines sont associées dans « ce champ de l'action humaine, pluridisciplinaire par essence, ancré à la fois dans le passé, le présent et l'avenir » et qu'un dictionnaire s'avère indispensable pour ordonner et donner un sens aux mots et concepts utilisés. (Merlin et Choay, 2010).

C'est dans cette perspective que nous essayerons dans ce chapitre de préciser le sens des trois termes ci-mentionnés relatifs à notre sujet mais également d'autres concepts qui leur sont connexes ainsi que ceux issus de notre cadre théorique. Ces éclaircissements conceptuels sont pour la majorité extraits du dictionnaire de

l'urbanisme et de l'aménagement considéré comme un document de référence et de travaux de recherches et ouvrages adressant les problématiques urbaines.

2. 1 Urbanisation et Bidonvilles

2.1.1 Urbanisation

D'après le dictionnaire de l'urbanisme, le terme urbanisation a deux sens distincts. Il peut signifier parfois, action d'urbaniser, de créer des villes ou d'étendre l'espace urbain. Mais plus fréquemment, il s'agit de la concentration croissante dans les villes (autrefois) et dans les agglomérations urbaines (aujourd'hui), (Choay et Merlin, 2010, p. 796).

Dans sa tentative déjà très ancienne, 1971, de faire un état de la question autour du concept de l'urbanisation, **Milton Santos**, avait relevé une certaine complexité en ce sens que ce concept, dit-il, met à la fois en jeu le taux d'urbanisation (pourcentage de population urbaine dans la population totale) et le taux de croissance urbaine. Et ces taux ne croissent pas au même rythme. Il cite l'exemple des pays dits moins développés pour la période de 1950-1960, le taux moyen d'urbanisation dans ces régions était de 2,8%, ce pourcentage était identique à celui de la période précédente, alors que le taux annuel d'accroissement de la population urbaine était en augmentation passant de 4,1% à 4,8%. Il ressort donc que le niveau d'urbanisation antérieur est une troisième donnée importante, dans la mesure dit-il où le rythme de croissance urbaine peut faire subir une mutation profonde à la structure démographique d'un pays, si celui-ci était moins urbanisé au départ. Et l'auteur donne l'exemple du cas de l'Extrême-Orient, par rapport à l'Amérique Latine. (Santos, 1971, p. 28)

Par ailleurs, analysant les caractères de l'urbanisation dans les pays dits sous-développés, l'auteur souligne le rôle de la globalisation autrement dit de la nouvelle économie internationale et le poids de l'exode rural avec des formes diverses dans l'urbanisation de ces pays.

« Depuis la deuxième guerre mondiale, la nouvelle économie internationale se caractérise par l'universalisation et la multiplication des échanges, par la prépondérance de la technologie et la concentration qui en découle, par la solidarité croissante entre les

pays (coopération entre pays industriels, dominants sur les pays sous-développés), par les modifications de la structure et des mobiles de la consommation. L'effet-démonstration, c'est-à-dire la propension des plus faibles à consommer comme les plus forts, joue particulièrement dans les pays sous-développés, et attire les hommes vers les villes, foyers d'activités nouvelles ; pourtant les industries y sont rares, et faibles le nombre d'emplois permanents. » (Santos, 1971, p. 31)

Pour lui, l'urbanisation au sud résulte majoritairement de la tertiarisation de l'économie avec des exceptions où certaines grandes villes suscitent la création d'industries.

Par ailleurs, rejetant une idée purement psychologique de l'attraction des ruraux pour la ville, l'auteur souligne la possibilité de l'élévation du niveau de vie du migrant en ville. Il poursuit son analyse en évoquant des facteurs externes de l'exode rural, entre autres d'ordre politique comme la guerre en prenant l'exemple de la révolution congolaise qui a favorisé l'arrivée massive de ruraux à Kinshasa ; des éléments d'ordre démographique à l'exemple de la Chine qui a eu une forte croissance démographique ; et aussi des facteurs d'ordre économique, c'est-à-dire le déséquilibre économique entre ville et campagne comme c'est le cas en Amérique Latine, dit-il. (Santos, 1971, p. 31-32)

Au-delà de ces analyses, réfléchissant sur les types d'urbanisation dans les pays dits sous-développés, Santos souligne la question de la naissance de nombreuses petites villes et la polarisation urbaine au profit d'une ville, le plus souvent la capitale.

En effet, dans certains pays du sud les petites villes constituent la cellule de base répondant à la satisfaction des besoins de la population. Il s'agit de villes-marchés, ville services...La croissance de ces villes résulte de l'implantation de nouvelles formes de production, de consommation ou de distribution.

Dans un autre registre dans les pays sous-développés, et plus particulièrement dans ceux qui sont d'anciennes colonies, elle a été largement favorisée par la politique des colonisateurs qui ont la plupart du temps développé de façon privilégiée un centre assurant la liaison avec la puissance métropolitaine et concentrant les fonctionnaires commerciales et administratives. Cette cause historique n'a pas disparu avec l'accession

de l'indépendance, elle a créé un précédent qui se prolonge bien au-delà des circonstances qui lui ont donné naissance. Ce processus s'accroît encore du fait de la croissance cumulative des grandes villes. L'auteur indique que les écarts entre la ville mère et les autres sont démesurés sur divers aspects : population, production matérielle et intellectuelle, niveau de vie, revenus, services, etc. Et ces contrastes se prolongent au sein de la ville mère même entre ses quartiers précaires et ses villas. (Santos, 1971, p.35-37)

La vision de Santos de l'urbanisation dans les pays dits-sous développés semblent rejoindre celle de la théorie de Todaro communément appelée le paradoxe de Todaro. Ce dernier contrairement à Lewis qui postule le développement de l'emploi dans le secteur capitaliste comme facteur pouvant diminuer le chômage urbain qui résulte de l'excédent de travail dans le secteur traditionnel ; Todaro soutient que la hausse de l'emploi dans le secteur capitaliste entraînerait plutôt une augmentation de chômage urbain car pour lui la différence de salaire entre le secteur capitaliste et celui dit traditionnel est la cause de l'exode rural. Toutefois, cette théorie a été retouchée par plusieurs auteurs qui ont surtout démontré des nuances, c'est-à-dire cette théorie n'est pas absolue en ce sens que les rapports entre l'emploi urbain et la migration peuvent contrôler. Cependant, certains se sont largement appuyés sur la démarche de Todaro pour expliquer l'exode rural qui est considéré par bon nombre d'auteurs notamment Santos comme l'une des causes de l'urbanisation. (AMBAPOUR, 2002, p. 2)

Après ce survol autour de l'urbanisation nous soumettons à votre appréciation quelques termes qui lui sont connexes avant d'aborder notre second concept clé, le bidonville.

Urbanisme : L'urbanisme est alternativement défini comme science, art et / ou technique de l'organisation spatiale des établissements humains. (Merlin et Choay, 2010, P. 797)

Ville : les définitions varient en fonction des disciplines scientifiques lorsqu'il faut parler de ville. Cependant, la ville de manière plus générale désigne une agglomération

urbaine ayant une position administrative avec des maisons denses et des infrastructures de services sociaux de base. Elle a une population d'au moins 2000 habitants et des activités économiques de types industriels, commerciaux, artisanats et du secteur tertiaire, (Ibid, p.798).

Lotissement : Division d'une propriété en vue de l'implantation de bâtiments, ayant pour objet, sur une période de moins de dix ans, de porter à plus de deux le nombre des parcelles constructibles. Cependant, les Opérations qui ressortissent à une autre procédure (AFU autorisée, ZAC, restauration immobilière, résorption de l'habitat insalubre, etc.) sont exclues du champ du lotissement. (Ibid. p.448-449)

2.1.2 Bidonvilles / quartiers précaires: appréhensions

Bidonville : Ensemble d'habitations précaires et sans hygiène, généralement faites de matériaux de récupération, dans lesquelles vivent des populations exclues ou mal intégrées dans la société nationale.

Le mot français de bidonville a été utilisé, avant la deuxième guerre mondiale, pour évoquer les habitations en planches, en tôles et en bidons de pétrole, improvisées par des paysans marocains venus chercher du travail à Casablanca.

Le bidonville résulte d'une occupation de fait, illégale, du sol dans les secteurs des périmètres urbains ou suburbains considérés comme inutilisables ou dangereux (fortes pentes, sols ravinés, zones inondables et de décharges, anciennes carrières, lagunes et littoraux et, d'une façon générale, zones laissées vacantes par leurs propriétaires ou par les municipalités.

Elles sont alors occupées, sans qu'aucune viabilisation ne soit assurée, par des populations fréquemment sans emploi et sans ressources ou venues de l'extérieur, souvent de régions rurales, et attirées par l'espoir d'un travail en ville.

Les nouveaux arrivants construisent de façon désordonnée et selon la place encore disponible avec les matériaux de récupération les plus divers, des baraques ou cabanes

dans lesquelles vivent des familles entières souvent très nombreuses. (Merlin et Choay, 2010, p. 114).

Dans un autre registre, **Valérie Clerc et Agnès Deboulet** considèrent que la problématique des quartiers précaires constitue l'une des thématiques importantes dans les discussions internationales sur la croissance urbaine puisque ces dernières sont conscientes que la moitié de cette croissance se déroule dans les bidonvilles or l'urbain représente un moteur de croissance et d'innovation sociale aux yeux de ces instances internationales. Cependant, la nécessité d'une stratégie d'accès de droit à la ville pour tous continue à être l'objet de controverse dans les grandes rencontres internationales sur l'urbain à l'exemple de la conférence d'Habitat III tenue à Quito en 2016 où la décision de voter le droit à la ville diverge entre les grands pays occidentaux et le reste du monde sur l'adoption de terminologie entre ville inclusive ou droit à la ville. Clerc et Deboulet poursuivent pour montrer que les quartiers précaires ont été au cœur de tous les grands sommets sur l'urbain : Habitat I à Vancouver en 1976, Habitat II à Istanbul en 1996 et Habitat III à Quito en 2016. Malgré tout, la croissance de ces quartiers dans le monde va plus rapide que leur amélioration. Ils représentent près du quart des villes de la planète, (Clerc et Deboulet, 2018, p. 3).

En effet, depuis 1976, disent-elles, date de la première utilisation des termes de « bidonville » et « urbanisation non planifiée », les nations-unies recommandent des programmes d'amélioration de ces quartiers ainsi que des politiques nationales de lutte contre ce phénomène. Cependant, si depuis cette date les chercheurs à l'instar de John F. C. Turner plaident pour le soutien à l'autoproduction et le secteur informel en mettant l'accent sur la diversité des besoins et non sur le logement de masse ; l'intégration des quartiers précaires restent minoritaires, si l'on exclut les cas du Mexique, de l'Indonésie et ce en dépit de la création d'Habitat en 1978 puis ONU-habitat en 2002. Celle-ci avait la mission de procéder à la régularisation et l'équipement universel de ces quartiers en eau et assainissement ainsi que la prévention de leur développement par la mise à disposition de terrains équipés, (Clerc et Deboulet, 2018, p. 24).

Toutefois, ces auteurs estiment que la participation des fédérations et réseaux d'habitants des quartiers précaires dans les sommets sur l'urbain et le poids de leurs actions tendent à conscientiser les organismes internationaux sur la nécessité de reconnaître et d'améliorer les quartiers précaires, (Ibid, p. 18).

L'hésitation de la prise en compte réelle des quartiers semble ne pas confiner seulement au niveau des instances internationales mais aussi au niveau local.

Youssouph Sané, dans son investigation sur les quartiers précaires à Dakar montre si que l'exode rural ainsi que les politiques d'ajustements structurels qui représentent des contraintes aux pouvoirs publics ont favorisé la pression démographique dans la capitale de Dakar et que celle-ci se répercute sur le parc de logements qui donne lieu à l'auto-construction de la part des résidents. Cependant, les actions de restructuration de ces quartiers précaires par les pouvoirs publics font défauts puisque ce n'est qu'à la faveur des inondations récurrentes de certaines zones de Dakar que l'Etat procède au déplacement et à la réhabilitation de ces quartiers, les inondations deviennent donc le moteur de ces actions, (Sané, 2013, p. 43).

C'est un peu le même constat de manque de velléités d'actions que fait **Laure Criqui** qui en analysant la problématique des bidonvilles considère que certaines initiatives de l'action publique à travers ses opérateurs, dit-elle, participent à la reconnaissance des quartiers précaires. Elle cite par exemple l'alimentation de certains bidonvilles en électricité et eau. Ainsi, conclut-elle de la possibilité de formaliser la situation des bidonvilles, (Criqui, 2016, p. 6).

Parallèlement, certains auteurs ne considèrent que le vocable « informel » comme un élément à nuancer. **Jean Pierre Charbonneau** considère la notion de « L'informel » en urbanisation comme un élément à relativiser puisque selon lui, il a existé et existe encore des quartiers informels dans certaines zones d'Europe, (Charbonneau, 2016, p. 58).

D'autres, à l'instar de Valérie Clerc et al, considèrent que cette informalité participe d'un besoin et d'une stratégie des populations. En fait, plus d'un tiers de l'urbanisation dans les pays du sud n'est pas officiellement planifié par les autorités et cette part va croissante (UN-habitat 2016). Depuis une cinquantaine d'années, cette urbanisation

autonome a fait preuve de pertinence et de souplesse pour produire de l'habitat faces aux carences étatiques (Turner 1976). Plus récemment, les caractéristiques déjà durables de ces quartiers ont été soulignées : densité, mixité, localisation qui permettent, par exemple, de limiter les déplacements et la pollution et de favoriser l'accès à l'emploi, aux commerces et aux services. Ces processus répondent aux besoins et stratégies des populations, (Deboulet 2016 cité par Clerc et al. 2017, p. 2).

Cependant, ces chercheurs reconnaissent qu'il y a nécessité de réduire l'insalubrité et l'insécurité dans ces quartiers mais non pas par le biais de programmes non adaptés consistant en la construction de millions de logements dans des endroits excentrés, vite délaissés, sans perspectives d'emploi, mal reliés aux transports, manquent de lien sociaux...

Mais il s'agit plutôt de réhabiliter et améliorer in situ les quartiers populaires avec un soutien à l'autoconstruction, la fourniture de services, des espaces publics, une régularisation foncière, etc. à l'exemple des politiques menées dans les années 1960 au Pérou, (Clerc et al, 2017, p. 3).

Ces auteurs continuent leurs argumentaires pour montrer que ces quartiers possèdent toutes les caractéristiques nécessaires pour intégrer le système formel car disent-ils leur informalité ne sert pas de contraintes à leur desserte en services essentiels puisque dans les faits les opérateurs officiels desservent, une part bien plus large de ladite population que celle résidant dans les seuls quartiers planifiés. De même les innovations techniques permettent de faciliter des stratégies locales de services publics à l'exemple de l'installation de réseaux allégés dans le domaine de l'électrification ainsi que des cartographies alternatives de satisfaction de certaines zones en l'absence de plan officiel des zones d'urbanisation autonome, (Ibid. p. 4).

Ces chercheurs plaident pour la reconnaissance de fait des villes non planifiées et l'application d'une nouvelle politique urbaine qui devrait saisir les nouvelles technologiques de l'information et de la communication comme une opportunité pour moderniser l'action publique. Il s'agit pour eux de changer de paradigme, de s'éloigner des modèles et instruments conventionnels de la planification pour gouverner, voire planifier, la ville réelle autrement, (Ibid. p. 6).

C'est dans cette même perspective que le Géographe Jean Goulet dans sa thèse partielle de doctorat sur l'étude de plusieurs bidonvilles de Port-au-Prince arrive à décrypter un autre modèle d'organisation sociale dans ces quartiers précaires laquelle organisation qu'il considère comme une micro état, dit-il, de l'Etat par le bas eu égard aux réponses que cette nouvelle structure apporte aux besoins des populations en termes de services sociaux de base, (Goulet, 2006, p. 28). C'est en ce sens aussi que **Rafael Soares Gonçalves**, invite à investiguer sur l'histoire et le rôle des quartiers informels pour saisir leur dynamique car les quartiers précaires de Rio de Janeiro par exemple sont le résultat, dit-il, de dynamiques urbaines, (Gonçalves, 2016, p.7-8).

Ces différents auteurs abordent donc la problématique des bidonvilles dans un registre différent où certains se veulent analytiques et critiques et d'autres descriptifs mais la majorité poursuit le but d'alimenter le débat sur la question des quartiers précaires voire même d'amener à reconnaître l'importance de ces quartiers dans la dynamique urbaine. Mais, il convient de souligner un élément important avec de refermer sur ce tour d'horizon concernant les bidonvilles ; c'est qu'ils peuvent se retrouver dans plusieurs endroits dans une ville et sans doute avec des réalités différentes.

A ce propos, Jean Goulet nous présente trois types de bidonvilles dans la région métropolitaine de Port-au-Prince. Tout d'abord, une bidonvilisation de l'espace urbain déjà aménagé à travers une densification des ilots au sein des quartiers centraux où les espaces interstitiels entre les maisons déjà bâties ont été occupés. Ensuite un bidonville constitué par des quartiers des mornes, des montagnes et collines dans l'aire métropolitaine et enfin celui caractérisé par un processus d'expansion dans les terres basses et planes en périphérie du centre ou au bord de mer, sur des remblais ou d'anciens dépotoirs, (Goulet, 2016, p. 88). Ce dernier type se rapportant surtout au littoral représente notre cas d'étude. Dans cette perspective le concept littoral en rapport à ses enjeux va faire l'objet de notre prochain point.

2.2 Le littoral et ses enjeux

Selon certains géographes notamment Armand Frémont, l'espace est perçu et vécu ; en ce que sens sa définition varie en fonctions des représentations et des perceptions des individus, (Frémont, 1976, p. 19). Parler donc du littoral suppose des appréhensions

terminologiques différentes. Face à cela, le sens de ce concept mérite d'être précisé dans le cadre de cette recherche. Nous allons donc dans cette partie, scruter premièrement certaines acceptions de ce terme et deuxièmement, jeter un regard sur quelques écrits adressant la problématique des littoraux.

2.2.1 Le littoral, c'est quoi ?

Selon Sparfel, la délimitation, la définition de l'espace appelé littoral varie en fonction des auteurs et du contexte. C'est ainsi pour parler du littoral, on utilise des terminologies comparables comme zone côtière, bande côtière, frange côtière, espace littoral, zone humide... Mais ce milieu désigne un territoire fragile, riche en biodiversité, et menacé par les activités anthropiques sans cesse croissantes. (Sparfel, 2011, p.10)

S'il n'existe pas définition stricte, nous dit Robin mais le terme littoral renvoie aux aspects linéaires des espaces continentaux en contact avec les eaux marines. (Robin cité par Sparfel 2011, p. 20). Dans cette perspective, Sparfel soutient que le littoral possède une épaisseur, constituée par un espace de largeur variable, s'étendant à la mer et la terre.

Cependant, pour Samuel Robert le littoral est un lieu et un milieu, un système localisé d'interactions hommes-milieus à l'interface mer-terre ou terre-mer. Géographiquement, il est formé des espaces qui sont sous l'influence de la mer pour la bande terrestre et sous l'influence de la terre pour la partie marine. Le littoral est donc l'interface terre-mer habitée et mise en valeur par l'homme et dont les caractères sont aussi biologiques, écologiques, physiques que sociales, culturelles, politiques ou économiques, (Robert, 2016, p. 81).

Cette dernière définition se révèle fort adaptée à notre étude, c'est pourquoi nous la retenons pour mener cette recherche.

Le littoral ne suscite pas seulement l'intérêt des chercheurs pour lui trouver une définition partagée ou acceptée mais aussi elle soulève des préoccupations chez ces derniers par rapport à sa richesse et les conflits d'usages dont il est l'objet notamment face à la montée de son anthropisation.

En effet, sur la question du littoral et de son anthropisation, les auteurs comme **Omer Chouinard et al.**, considèrent la croissance démographique, l'urbanisation et le changement climatique comme facteurs de menaces voir même de détérioration des espaces côtiers et que par conséquent, il est nécessaire d'investiguer auprès des populations de ces zones sur leurs perceptions de l'environnement côtier en vue de les sensibiliser, (Chouinard et al., 2013, p.23-24)

Dans la dynamique de cette démarche, **Mamadou Diombera** conçoit que ce sont les installations touristiques qui impactent l'environnement du littoral et fragilisent les situations socio-économiques des premiers riverains, (Diombéra, 2017, p.17-18). Alors que pour **Marius Indjieley** ce sont les exploitations de carrières qui représentent les menaces potentielles des zones côtières, au point d'envisager de voir un jour certaines bandes littorales disparaissent, (Indjieley, 2013, p.61-62). **Pierre Pouzet et al** de leur côté, montrent que l'évolution du bâti et la croissance démographique déstabilisent la biodiversité des zones humides, le cas des littoraux de marais Poitevin, (Pouzet al. 2015, p.87-89). Ces différents auteurs perçoivent le littoral comme un espace riche et fragile qu'il convient de protéger.

Cependant, les littoraux sont perçus par un autre groupe d'auteurs comme **Anne Cadoret et al.**, comme des espaces de conflits intenses. C'est ainsi qu'ils dressent une comparaison des conflits se déroulant à l'intérieur des espaces littoraux et ceux qui se développent à l'intérieur des terres, (Cadoret et al. 2012, p.29-46). C'est cette même dynamique conflictuelle que **Jean-Eudes Beuret et Anne Cadoret** continue d'adresser dans leur article autour de l'urbanisation des littoraux ; la question de la gestion de conflits mettant au prise les acteurs locaux et nationaux concernant la gestion des parcs nationaux régionaux, (Beuret et Cadoret, 2017, p. 47-62).

Enfin, d'autres chercheurs auxquels nous adhérons s'inscrivent dans une démarche de compréhension des motivations des habitants à habiter le littoral. A chercher comment ils-habitent le littoral ? Quels rapports les gens entretiennent avec la naturalité littorale ? Quels sont les modalités et les ressentis relatifs à l'acte d'habiter la côte, etc. De ces chercheurs nous retenons Samuel Robert qui cherche à appréhender les modes

d'habiter le littoral par les représentations sociales du paysage à travers une démarche pluridisciplinaire où il arrive à la conclusion que l'acte d'habiter au regard des représentations sociales¹ des habitants correspond à l'espace des sociabilités de proximité, des services et des équipements du quotidien car si l'on admet dit-il que les trajectoires des habitants sont influencées par ce qu'ils perçoivent, ce qu'ils comprennent et ce qu'ils croient à propos de ce qui les entoure et constitue leur cadre de vie, l'analyse des représentations sociales du paysage côtier peut permettre de révéler les modes d'habiter, (Robert, 2016, p.80-93). D'où la nécessité de jeter un regard sur la question du mode d'habiter des gens ce qui fera l'objet de notre prochain point.

Mais refermons avant cette partie en faisant la remarque que ces différents travaux ci-mentionnés partagent majoritairement un registre descriptif et analytique avec beaucoup d'éléments théoriques et méthodologiques. Et de ces travaux de recherches ressortent divers termes connexes au littoral entre autres, la poldérisation, l'urbanisation côtière, l'artificialisation côtière et la littoralisation dont nous vous partageons quelques définitions.

Poldérisation : D'après Futura, dictionnaire de sciences en ligne, la poldérisation est la conquête de terres sur la mer ou les zones humides par endiguement, remblaiement et assèchement. Cette artificialisation du territoire nous dit-il permet de gagner de nouvelles terres appelées polders à valoriser pour l'agriculture, les infrastructures (ex. aéroport) ou l'urbanisation, mais ces polders sont vulnérables aux inondations.

A l'instar du littoral, on utilise d'autres termes similaires pour parler de poldérisation comme : progradation, accrétion, terre-plein...renvoyant tous à l'action de faire avancer des espaces continentaux sur les eaux marines mais suivant des processus différents.

¹ Les représentations sont caractérisées par un noyau central, autour duquel gravite d'autres éléments. Ces éléments sont constitutifs des représentations sociales, ils reflètent des informations, des attitudes, des opinions, des ; ils sont structurés et intégrés. Pour étudier les représentations sociales, on peut repérer les déterminants de leur contenu (dans quelle mesure tiennent-elles à la position socio-économique du sujet, au fonctionnement de l'institution idéologique de la société ?) et/ ou repérer les différents niveaux qui les structurent (quels sont les éléments centraux des représentations ?) (Robert, 2016, p.83).

Pour couronner ce survol sur le littoral nous soumettons à votre appréciation quelques concepts qui lui sont connexes : urbanisation côtière², artificialisation côtière³ et littoralisation⁴.

2.2.2 Le littoral entre mode d'habiter et recours aux normes pratiques

Pour saisir les dynamiques et les enjeux des bidonvilles dans et autour du grand centre urbain de Port-au-Prince ; il importe de regarder les représentations et les perceptions des résidents des territoires en vue de mieux comprendre, dans le cas qui nous intéresse les quartiers précaires des littoraux de Port-au-Prince, les motivations des habitants à s'y installer via leur mode d'habiter. Parallèlement, saisir les mécanismes de production de ces espaces urbains s'avère tout aussi nécessaire. Pour ce faire, il convient de dégager des explications sur la gestion du foncier et la gouvernance urbaine dans ce coin de terre via le pluralisme juridique et les normes pratiques.

2.2.3 Le mode d'habiter

Selon Georges-Hubert de Radkowsky, le terme habiter peut s'employer différemment soit pour se rapporter à une collectivité ethnique ou à un individu ou un groupe d'individu. Habiter remplit la fonction d'indiquer où un sujet – ethnique ou individu – habite. C'est le localiser autrement dit, c'est établir un rapport entre un sujet déterminé et un certain lieu. Les analyses de Georges-Hubert sur le mode d'habiter des populations urbaines dans une dynamique de sociologie de l'habitat à travers le problème de logement des villes l'amène à soutenir que la fonction de subsistance prime et relativise par rapport à elle la fonction de résidence, sans qu'il existe dit-il une

² Le terme urbanisation côtière désigne l'implantation d'infrastructures humaines sur les rivages pour des besoins économiques, sociaux, logistiques et militaires. On peut citer, les ports, les chantiers navals, les implantations industriels portuaires, les campements humains... (Robert, 2016, p. 9)

³ L'artificialisation côtière renvoie aux transformations des espaces naturels ou agricoles par l'action de l'homme en vue de construire des routes, maisons et autres infrastructures. Selon Samuel Robert, l'artificialisation côtière est un phénomène mondial mais qui varie en fonction des orientations économiques et sociales des activités et des usages du territoire en lien à la mer. (Robert, 2016, p.10)

⁴ La littoralisation est considérée comme l'attrait de populations pour le littoral et le développement de l'urbanisation qui en découle. (Sparfel, 2011, p. 17)

correspondance terme à terme entre elles. C'est la recherche de l'emploi qui conditionne la recherche de la résidence, qui soulève le problème où et comment se loger.

D'où l'artifice de la représentation graphique (ou plastique) des zones ou quartiers résidentiels ; elle montre en tant qu'ensemble –donc unité-résidentiel- ce qui n'est qu'une agglomération dont le principe organisateur se trouve en dehors d'elle-même. (Radkowsky, 2002, p.117-118)

La ville selon Radkowsky, n'est plus ce qu'elle était avant, c'est-à-dire se définissant par son statut juridique commun à tous les citoyens.

« De cela, il ne reste plus rien aujourd'hui. Sous l'influence conjuguée du commerce, de l'industrie et des nouveaux moyens de transports..., l'espace résidentiel de la ville se muait en espace de subsistance : le milieu urbain est devenu à son tour producteur des biens de consommation courante. Le rapport réciproque et immédiat entre les citadins, basé sur la résidence, a été remplacé par la productivité : celui qui lie un individu à son lieu de travail... Au lieu que l'appartenance résidentielle au groupe urbain conditionne l'activité économique, c'est cette activité qui décide dorénavant de la résidence. Dans le milieu urbain moderne, le « logement » est en fonction du « job » et non l'inverse. » (Radkowsky, 2002, p. 143)

Cependant, pour Rémi Le Fur et Emmanuel Roux, habiter fait largement référence à l'intimité, mais c'est aussi se retrouver dans un milieu que l'on marque de son empreinte, de ses pratiques. Le milieu, disent-ils, n'est porteur de sens que dans la mesure où il fait référence à des pratiques. La notion de représentation devient dès lors très déterminante dans l'appropriation des lieux. Aussi, ces représentations sont conditionnées par les pratiques antérieures des gens, les trajectoires de vie, ce sont elles qui rendent les lieux attractifs pour les uns et répulsifs pour les autres. Habiter comprend donc plusieurs dimensions que sont : le domicile, le travail, les pratiques, les relations avec l'extérieur, le milieu, ainsi que les représentations du milieu. (Fur et Roux, 2013/2014, p. 12)

La littérature sur les perceptions ou représentations de l'environnement est dominée par trois courants de pensée. Le premier soutient que la perception dépend du milieu, le second est centré sur le sujet et le troisième est de fondement interactionniste. Il résulte donc plusieurs définitions de la perception. Elle est l'impression que l'objet perçu laisse chez le sujet ou encore c'est un processus mental de qualification ou d'attribution de sens à l'objet. La perception s'exprime donc à travers nos jugements,

nos réactions, nos sentiments... lesquels sont capables d'influencer nos choix et nos attachements à l'espace. (Scott, cité par Thérasmé, 2010, p. 105).

En effet, dans sa théorie de la forme urbaine qui s'inspire de la perception déterministe Lynch propose cinq valeurs conditionnant la perception positive d'un espace : l'aspect sécuritaire, l'adéquation de la forme aux fonctions, l'accessibilité, la signification et le sentiment de contrôle. Cependant, pour d'autres auteurs les perceptions de l'environnement sont plus complexes et font intervenir des facteurs comme les spécificités locales, les caractéristiques du milieu, les expériences antérieures et valeurs individuelles de l'observateur, (Scott, cité par Thérasmé, 2010, p. 106). La perception varie également avec l'âge, le milieu, l'éducation, le sexe...En ce sens la question du capital culturel, social et économique tel que théorisé par Pierre Bourdieu pourrait être adjoindre au concept de perception dans la dynamique d'appropriation des espaces au niveau de l'urbain.

Ces travaux sur le choix d'habiter par les populations humaines nous montrent que cette action n'est pas un acte simple mais le résultat d'un ensemble d'actions conditionnées par des facteurs à la fois économique, social et culturel. Nous voulons pour clore, cette partie, apporter une précision terminologique sur un mot connexe à la notion d'habiter, celui de « l'habitat ». Pour Roger Brunet l'habitat, c'est l'ensemble et l'arrangement des habitations dans un espace donné. Alors que pour Lévy et Lussault, l'habitat engendre des actions qui concourent à la formation d'un espace de l'habitat, les valeurs, savoirs et imaginaires qui les accompagnent. (Cité par FUR et Roux, 2013/2014, p. 11)

2.3 Question foncière et gestion urbaine en Haïti

Selon le Comité Technique « Foncier et Développement » de la coopération française, le foncier peut être défini comme l'ensemble des rapports entre les hommes pour l'accès et le contrôle de la terre et la gestion des ressources naturelles. Le foncier constitue un enjeu économique et politique majeur. Il est au cœur des politiques agricoles, de développement rural, de développement et d'aménagement urbain. Les choix des politiques foncières ont un impact déterminant sur le développement des territoires. (Comité Technique « Foncier et Développement », 2008, p.7et 9)

Aussi, comprendre le foncier constitue l'une des dimensions fondamentales dans la quête de compréhension des dynamiques urbaines. Analysant les causes du drame du tremblement de terre du 12 janvier 2010 en Haïti qui a dévasté surtout la capitale et causé la mort à plus de 230 000 personnes ; certains chercheurs estiment que la situation foncière de la ville représente l'une des conditions ayant favorisé cette catastrophe. A ce propos le géographe haïtien, Georges Anglade déclare : « la question foncière constitue une problématique de vieille date dans le pays et le rapport à la terre rend difficile toute gestion spatiale d'ensemble, toute politique d'aménagement du territoire. » (Anglade cité par Redon, 2012, p. 299). Et adressant la question de l'aménagement urbain dans le pays, Anglade poursuit pour dire que :

« Le tremblement de terre qui a dévasté Port-au-Prince et ses environs est venu révéler la vulnérabilité globale d'une société urbaine conçue comme une agrégation successive de quartiers construits spontanément, sans plan d'ensemble. »

L'occupation informelle des terrains constitue dans la sphère urbaine haïtienne, la pratique dominante : les habitants s'installant sans titre sur des terrains et y réalisant leurs logements en autoconstruction. Une étude réalisée par Georges Anglade en 2007 sur l'espace haïtien, rapporte Redon, a estimé l'espace des bidonvilles dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince à plus de 90 % d'une population de 2,5 millions d'habitants, soit plus de deux millions de bidonvilloise, (Redon, 2012, p. 301).

Par ailleurs, le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT) dans son document élaboré en 2010 sur les objectifs et stratégies territoriales pour la reconstruction de Port-au-Prince soutient que les propriétaires de terrains, en Haïti, qui sont victimes de l'envahissement de leurs parcelles restent généralement passifs ; l'Etat de son côté est dépourvu de moyens de contrôle appropriés et est donc incapable d'empêcher cette occupation auto-organisée et illégale. (CIAT, 2010, p. 301).

En Haïti, les statuts juridiques des terres sont de trois types : le domaine privé de l'Etat, évalué à 10% de la surface du pays, lequel comprend toutes les terres vacantes et sans maître ; le domaine public qui regroupe : routes, bord de mer et rivières, etc. et enfin la propriété privée validée par des titres fonciers.

La procédure légale pour une transaction comprend la délimitation par un arpenteur qui est lui aussi chargé de faire les plans qui seront ensuite agréés, puis la rédaction d'un titre par un notaire.

Cependant, cette propriété ne signifie pas sécurité foncière en Haïti ; dans un contexte où se sont majoritairement les familles aisées qui peuvent suivre la procédure légale qui rend plus solide la coïncidence entre droit et usage.

En outre, le système foncier haïtien est dominé par l'indivision même si dans la pratique les parcelles sont partagées par les héritiers ce qui sans doute participe de la deuxième caractéristique du foncier haïtien, la petite propriété privée. (Dorner et Oriol, 2009, cité par Redon, 2012, p. 304)

Il convient de souligner que juridiquement la gestion des terres notamment relevant du domaine privé de l'Etat sont du ressort des collectivités territoriales pour leur gestion cependant des flous sur leur limite et leurs propriétaires favorisent des conflits. Et puisque les grands travaux d'aménagements nécessitent une emprise sur le foncier, on a souvent recours à la déclaration d'utilité publique.

Un autre aspect dans la question foncière en Haïti est l'absence de certains propriétaires. Une grande partie des propriétaires font partie de la diaspora et vivent à l'étranger. Parfois ils ne sont pas propriétaires des maisons qui sont construites sur leurs terrains ce qui rend plus difficile la gestion.

Par ailleurs, la disparition de bon nombre de titres de propriété, de registre fonciers et de propriétaires emportés par le tremblement de terre de 2010 tend à envenimer la situation rendant compliqué la question de la vente et de l'héritage des terrains. Et encore une fois ce sont les plus aisées qui profitent des processus de clarification juridique des terrains dans le cadre des actions post-séisme entreprises dans ce domaine avec l'appui surtout des organismes d'aide au développement. Ces derniers ont aussi à leur façon contribué dans la fragilisation du problème puisqu'ils vont favoriser une hausse des prix de l'immobilier puisque la forte demande exercée par leur présence sur le terrain après le séisme dans un contexte où la ville a été presque détruite. Ainsi, les prix des maisons ont multiplié par trois dans certaines zones.

Qu'en est-il du statut foncier du littoral en Haïti ?

Selon l'article 36-5 de la constitution de 1987, le droit de propriété ne s'étend pas au littoral, aux sources, rivières, cours d'eau, mines et carrières. Ils font partie du domaine public de l'Etat. Par ailleurs, le décret du 12 octobre 2005, en son article 126, stipule que le littoral appartient au domaine public de l'Etat. Aucune occupation, exploitation, construction, établissement ne peut entraver le libre accès au domaine public maritime, ni la libre circulation sur les plages du pays (CIAT, 2013, p. 48).

De même, les déversements, les écoulements, rejets, dépôts directs ou indirects de toute nature pouvant provoquer ou accroître la pollution des eaux continentales ou maritimes sont interdits, d'après l'article 121, du décret du 12 octobre 2005, (CIAT, 2013, p. 66). Cependant, dans la pratique ces lois ne sont pas respectées. Comprendre pourquoi devient sans doute nécessaire.

2.4 Pluralisme juridique et normes pratiques

Selon Jean Pierre Olivier de Sardan, il existe à côté des normes officielles ou publiques et les normes sociales ou culturelles qui régulent les actions des fonctionnaires publics, des normes d'un autre type qu'il appelle des normes pratiques. Celles-ci sont considérées comme diverses régulations informelles, de facto, tacites ou latentes, qui sous-tendent les pratiques des acteurs ayant un écart avec les normes officielles ou sociales. Elles expriment la convergence et la récurrence relative de ces pratiques, et permettent de décrire et comprendre les écarts ou le jeu avec les normes officielles et les sociales. Ces trois types de normes, nous dit-il sont superposées, imbriquées, enchevêtrées. (Olivier de Sardan, p. 8)

Aussi, la définition d'une situation par les professionnels passe par ces trois creusets. C'est ainsi que les stratégies des acteurs se situent dans l'écart entre les normes officielles et les normes pratiques. Olivier de Sardan cite l'exemple de ce slogan :

« Pour mes amis, tout ! Pour mes ennemis, la loi ! »; ce slogan exprime bien dit-il le double jeu auquel sont passé maître les élites politiques, qui implique la maîtrise tant de la loi (les normes officielles) que des relations d'obligation factionnelle (les normes pratiques).

Ainsi, pour Olivier de Sardan, les sociétés sont régulées par des normes tacites et partagées par les acteurs à côté des normes dites officielles ou publiques et l'existence de celles-là semblent toucher divers terrains de recherche. Dans cette perspective,

certaines stratégies développées par les acteurs du milieu urbain en particulier au niveau du littoral de la métropole de Port-au-Prince ne relèveraient-elles pas de normes pratiques ?

En effet, en Haïti la législation interdit de construire sur le littoral mais les citoyens savent parallèlement que toute occupation illégale qui bénéficie d'une certaine durée dans le temps et d'un papier justifiant qu'il y eu un paiement d'impôt locatif de l'occupant à la Municipalité donne au résident la possibilité d'envisager un dédommagement en cas de déguerpissement.

De même, les agents de la municipalité savent qu'ils ne doivent pas accepter de pots de vin des citoyens pour l'autorisation d'une construction mais dans la réalité ces activités sont légions et semblent partagées par les citoyens et les agents de terrain de la municipalité voire même par des hauts responsables de cette structure.

De même, si les lois de l'urbanisme, en Haïti, définissent clairement les conditions (lotissement, type d'ouvrages) dans lesquelles on doit construire ; celles-ci sont absolument ignorées par les acteurs dans la pratique.

La même chose est à souligner quand, l'Etat central, à travers la constitution et des décrets, interdit de bâtir les zones côtières par contre les municipalités prélèvent des impôts sur les bâtis de ces quartiers et les dotent même de certains services sociaux de base : eau, électricité...ce qui constitue donc une sorte de légalisation. Il existe donc une sorte de pluralisme juridique qui est perceptible à travers la contradiction existante entre les normes pratiques locales préconisées par les acteurs et les normes officielles dictées par les textes de lois.

CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Ce chapitre précise notre méthode de recherche et les techniques de collecte de données que nous avons utilisées. L'urbanisation du littoral constitue un champ de recherche très vaste dans lequel intervient divers facteurs entre autres, humain, environnemental, juridique, psychologique, sociologique, démographique et économique. Fort de cela, nous avons opté pour l'exploitation de plusieurs corpus de données en utilisant une méthode mixte où sont triangulées des données quantitatives et qualitatives. Dans cette perspective, nous allons donc décrire les étapes de notre démarche et les choix qui nous ont guidé dans la définition de notre échantillon, l'élaboration et l'administration de nos instruments de collecte : recension documentaire, observation de terrain, enquête par questionnaire, focus groupe et entretiens.

Nous avons envisagé de recueillir le maximum d'informations sur notre objet d'investigation se rapportant surtout à des aspects que nous avons rencontrés au cours de notre revue de littérature. Pour ce faire, les données quantitatives nous ont permis d'avoir le point de vue d'un échantillon de la population ciblée sur l'objet étudié. Parallèlement, les données qualitatives ciblaient des acteurs clés pouvant nous permettre de mieux saisir d'autres facettes de notre recherche notamment la création, l'évolution et la gestion de ces espaces ; il s'agissait donc des responsables de l'Etat, entre autres des cadres de la municipalité de Carrefour : des responsables du service juridique, génie municipale et de la fiscalité ; des cadres de l'UCLBP notamment le responsable de projet de logements, des cadres du CIAT en particulier le chargé des questions d'urbanisme ; mais également des leaders communautaires et des associations de base et enfin des personnes impliquées dans le processus de poldérisation, c'est-à-dire fabrication de sol et vente de parcelles.

3.1 Techniques de collecte de données et déroulement du terrain

Pour réaliser cette recherche nous avons mobilisé, entre autres techniques de collecte de données : la recension documentaire, des visites exploratoires ou observation

directe, deux enquêtes par questionnaire, deux focus group et des entrevues semi-directives.

S'agissant du terrain, il s'est déroulé autour de trois grandes phases : l'exploration, la collecte proprement dite des données et l'analyse de ces dernières.

3.1.1 Recension documentaire

La consultation documentaire constitue la première étape qui nous a guidé dans la compréhension de notre problématique. Elle nous permet de jeter un regard sur les enjeux de l'urbanisation du littoral à travers le monde avec un focus sur les pays de la méditerranée, de l'Afrique et des Caraïbes. Nous avons également, au regard de certains travaux clés, pu avoir une vue panoramique de la situation physique et sociale de la ville de Port-au-Prince avec un focus sur les bidonvilles, l'étalement urbain, la croissance démographique et l'exode rural.

Pour ce faire nous avons privilégié au prime abord une recension d'articles scientifiques en ligne à travers notamment le portail cairn. Nous avons ensuite procédé à des consultations de documents académiques, entre autres des thèses de doctorat, des mémoires de master, des rapports de colloque sur support électronique et papier. Nous avons poursuivi nos lectures à travers des documents clés qui nous ont été conseillés voire même envoyés par nos promotrices. Cette phase nous a permis de mieux cerner notre thématique et orientée notre problématique de recherche. Cette activité de lecture a continué pendant tout le processus de notre recherche.

3.1.2 Observation directe

Nous avons mené également des observations en profondeur sur nos deux sites d'étude, c'est-à-dire effectué des visites sur le bord de mer et au niveau des différentes ruelles des deux sites et établir des échanges non formels avec les riverains. Cette phase a été assistée par plusieurs outils : une grille d'observation qui met le focus sur les infrastructures et structures organisationnelles ainsi que les services sociaux de base de la zone, l'appareil photo de mon Smartphone et un magnétophone en vue de mieux décrire notre milieu d'étude.

3.1.3 Données Géo Spatial

Nous avons mobilisé également des données géo spatial en réalisant des visualisations sur les deux sites de l'étude à partir de Google Earth et en réquisitionnant des cartes du Conseil National d'Information Géo Spatial (CNIGS) produites à partir des ortho de 2002 et 2014, en vue d'avoir un descriptif de la zone d'étude concernant sa situation physique et son évolution.

3.1.4 Enquête par questionnaire

Deux enquêtes par questionnaire ont été réalisées auprès d'un échantillon de 40 chefs de ménages à ruelle Assade et de 50 ménages à Cité Michel. Pour échantillonner, nous nous sommes inspirés des quatre étapes définies par Maurice Angers dans son ouvrage, initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines. L'auteur nous dit :

« L'idéal, dans une recherche scientifique, est de se renseigner auprès de toute la population à laquelle on s'intéresse. Cela devient difficile dès que l'effectif dépasse quelques centaines d'éléments, et quasi impossible quand il en compte des millions, à cause des ressources et des coûts que cela implique...Il faut donc procéder par prélèvement d'un échantillon d'individus, c'est-à-dire cette partie de la population de laquelle les informations sont recueillies » (Angers,1996, p. 132)

Nous avons donc opté pour un échantillonnage de type non probabiliste car nous estimons que notre étude ne nécessite pas d'une représentativité de notre échantillon puisqu'il s'agit non seulement d'une étude de cas n'ayant pas l'objectif de généraliser les résultats pour tout le littoral de Port-au-Prince mais également nous ne disposons pas d'une base de population complète, les espaces en question évoluent au jour le jour ; à coté de cela le temps dévolu à cette recherche est limité sans compter les difficultés liées à des ressources financières et la fragilité de la situation sécuritaire dans ces endroits.

Pour continuer notre démarche nous avons choisi l'échantillonnage accidentel comme sorte d'échantillonnage adapté à notre réalité, c'est-à-dire pour nous enquérir auprès des résidents qui seront présent aux jours et pendant les heures que nous aurons à administrer nos questionnaires sans tenir comptent de ceux qui ne seront pas présents à ces moments. Nous n'avons donc pas de souci d'erreurs pour notre population. Cependant, pour déterminer la taille de 40 et de 50 habitants choisis sur les sites respectifs nous avons essayé d'inscrire cette sélection en rapport à notre objectif de travail, celui de déterminer les motivations culturelles, socio-économique et les

mécanismes de production ou de création de ces quartiers. Ainsi, les variables à examiner n'étant donc pas nombreuses, la taille sélectionnée semble donc suffisante.

Enfin pour sélectionner les différents enquêtés nous avons procédé par tri orienté qui consiste à demander aux répondants s'ils sont la personne responsable du ménage, c'est-à-dire monsieur ou madame à charge du foyer et dans le cas où le monsieur et la madame sont présents nous avons laissé le choix à eux de décider qui veut répondre à notre enquête. Un autre élément dans le triage consistait à choisir les maisons par saut d'un pas après chaque maison et a effectué un prélèvement à partir des trois niveaux de chaque site, c'est-à-dire des maisons se localisant sur le linéaire du bord de mer en passant par les maisons au centre du site pour arriver vers celles se trouvant près de l'axe routière soit la nationale # 2. Cette stratégie nous permet d'insinuer auprès des répondants que d'autres personnes ont déjà répondu à notre questionnaire mais également favorise notre intégration dans la communauté puisque nous avons pu effectuer une traversée en long du site et avoir une idée panoramique de ce dernier.

Pour effectuer le traitement, l'analyse et la présentation des données collectées nous avons utilisé Excel à la fois pour les intégrer, les traiter et présenter les résultats.

3.1.5 Focus groupe

Nous avons organisé un focus groupe par site. L'un avec une organisation de pêcheurs au niveau du site de ruelle Assade (zone Bisoton 6) et l'autre avec une organisation communautaire de base de Cité Michel (Fontamara 43). Ces entretiens comprenaient chacun entre cinq (5) à sept (7) personnes. Le choix de ces organisations a été effectué en rapport au nombre de structures organisées impliquées dans le développement des zones sous étude. En effet, au niveau du site de Fontamara nous avons recensé une seule organisation, le choix était donc automatique. Tandis qu'à Bisoton nous en avons dénombré deux et nous avons retenu celle qui était la plus ancienne et qui avait le plus réalisé le plus grand nombre d'activités dans la communauté.

3.1.6 Entretiens semi-directifs

Pour compléter et vérifier certaines données de l'enquête par questionnaire nous avons recouru à l'enquête par entretiens. Cette technique de collecte présente l'avantage d'avoir des informations plus détaillées et donne la possibilité de solliciter des éclaircissements sur certaines réponses et requérir des approfondissements sur certains

aspects des réponses de nos répondants. Toutefois, cette technique présente quelques inconvénients.

S'agissant d'une relation sociale entre deux individus socialement définis. Selon Dominique Schnapper, le sociologue par exemple nous dit-il doit faire du mieux qu'il peut pour gérer cette relation d'interview, en s'adaptant aux exigences, chaque fois singulières de cette entreprise ; sans oublier qu'une relation dans laquelle l'un est en droit et en position d'interroger l'autre, créé par elle-même une situation d'inégalité. Et cette inégalité se trouve renforcer quand le sociologue appartient à un milieu social supérieur à celui de l'interviewé. En ce sens, nous dit-il, le sociologue se doit non d'annuler la distance sociale mais de la dépasser pour sympathiser avec celui qu'il écoute, sans le juger et l'imposer ses propres conceptions, (Dominique, 1999, p.54-55).

Aussi, avons-nous privilégié cette vigilance continuelle tout au long de nos entretiens en laissant à nos interviewés de développer leur pensée, dans leurs propres termes.

Nous avons mené séparément des entretiens sur nos deux sites d'étude en vue de recueillir les discours de certains habitants sur l'histoire, l'évolution, la gestion et les activités des deux quartiers sous étude. Au total 15 entretiens ont été réalisés. Ces entretiens individuels ont été menés auprès des personnes clés de la population choisie de par leur ancienneté dans la zone ou sur base de leur fonction.

A cet effet, des entretiens ont été réalisés avec des leaders communautaires et des associations de base ainsi que des personnes impliquées dans le processus de poldérisation, c'est-à-dire fabrication de sol et vente de parcelles soit deux pratiquants par site. Nous avons également rencontré des fonctionnaires de l'Etat entre autres, des cadres de la municipalité de Carrefour : des responsables du service juridique, génie municipale et de la fiscalité ; des cadres de l'UCLBP notamment le responsable de projet de logements. Malheureusement, des cadres du CIAT en particulier le chargé des questions d'urbanisme n'a pas pu être approché à cause de son indisponibilité. Nous n'avons pas pu non plus, échanger avec des représentants du Ministère de l'Environnement et des Mines (ME), du Ministère de la Planification et de la Coopération Externe et du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales

(MICT) à cause de certaines contraintes administratives relatives à ces structures. Toutefois, les entretiens réalisés avec les cadres de la Municipalité de Carrefour et de l'UCLBP nous ont aidés à mieux interpréter les données issues des entretiens conduites sur nos deux sites. L'ensemble de nos entretiens a été ensuite retranscrit puis soumis à une analyse de contenu classique à l'aide d'une grille de lecture.

3.2 Déroulement des activités de terrain

Pour conduire de manière efficace et efficiente nos différentes tâches de collecte de données, nous avons élaboré un calendrier de trente jours (30) d'activités. Cette série d'activités débute par une journée de visite exploratoire au niveau des deux sites retenus avec entre autres objectifs de nouer connaissances avec des guides de terrain qui devaient provenir d'organisations communautaires de base ayant une certaine notoriété en vue de favoriser à la fois la garantie de notre sécurité mais également d'éviter certains biais dans la collecte des données.

Pour ce faire, le choix des guides de terrain a été conditionné par l'expérience des aspirants et leurs flexibilités par rapport à la cotisation dont nous avons disposé à leur offrir en contrepartie de leur soutien. Il a été question également au cours de cette visite d'avoir une vision d'ensemble en termes de cadrage et de délimitation pour les deux (2) sites. Nous avons poursuivi nos activités de terrain aux prochains jours par la prise de contacts avec les responsables ou cadres des institutions devant être interviewés en vue de fixer soit des éventuels rendez-vous pour la tenue de ces entretiens ou d'avoir les premiers échanges avec leurs secrétaires ou assistants en vue d'arriver jusqu'à eux.

Considérant la situation politique très instable qui prévalait dans le pays au cours de cette période et l'insécurité qui gangrénait l'entrée sud de la capitale, nous avons privilégié de conduire premièrement les enquêtes de terrain avec la collaboration d'anciens camarades de facultés et des compatriotes de la bourse ARES en vue d'administrer dans un plus bref délai les questionnaires d'enquêtes soit sur l'intervalle d'une semaine maximum. Malheureusement, l'instabilité sociopolitique et l'insécurité qui prévalait au sud de la capitale ne nous a permis d'effectuer ce travail au délai imparti. Les données des questionnaires une fois collectées ont été rapidement compilées en vue d'avoir une première impression de la situation nous permettant d'opérer d'éventuels cadrage ou réajustement au niveau de notre grille d'entretiens

notamment celui visant nos informateurs clés des sites d'observation, c'est-à-dire les premiers résidants, les responsables d'organisations, les praticiens de polder... Ces entretiens de terrain s'inscrivent dans la suite des activités urgentes que nous avons eu à réaliser après les enquêtes ; et cette activité s'est déroulée sur une période de trois semaines dû au fait que les plannings des rencontres n'ont pas toujours été respectés. Une fois, les entretiens de terrain terminés nous avons procédé à leurs retranscriptions tout en poursuivant progressivement les entretiens avec les responsables et cadres de l'Etat des institutions concernées par notre étude principalement ceux de l'UCLBP avec qui nous eut une première rencontre de planification mais malheureusement les entretiens n'ont pas eu lieu. Cependant, on a eu le privilège de rencontrer les fonctionnaires de la Municipalité de Carrefour.

Une fois le processus de collecte complété, nous nous sommes focalisé pendant environ deux semaines sur le traitement et l'interprétation des données ainsi que la finalisation de l'élaboration de notre cadre méthodologique.

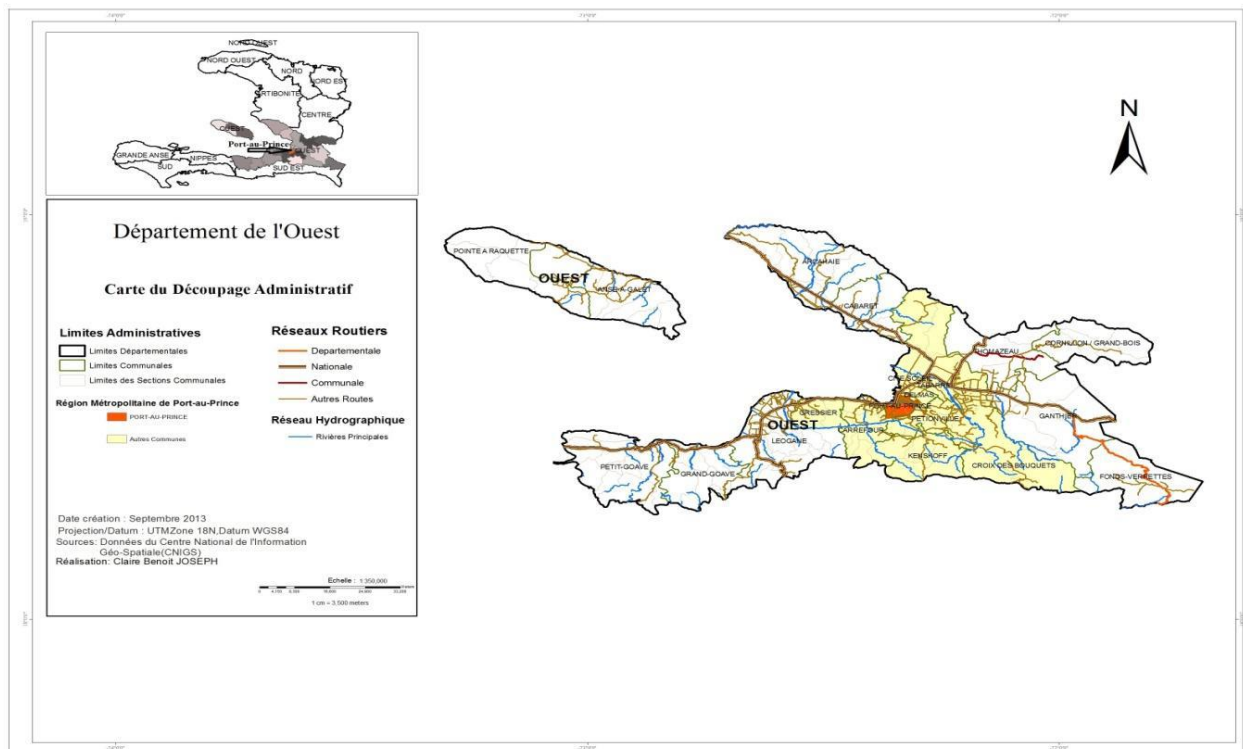
PRÉSENTATION DE LA MÉTROPOLE DE PORT-AU-PRINCE

Cette partie de la recherche sera consacrée à un historique de la ville et de son évolution démographique et spatiale.

4. 1 Historique de la ville de Port-au-Prince

Située au fond du golfe de la Gonâve, Port-au-Prince, la capitale de la République d'Haïti se trouve sur les coordonnées géographiques: 18°32' de latitude nord et 72°20' de longitude ouest.

Carte1: Localisation de l'agglomération de Port-au-Prince dans le département de l'Ouest



Source : (BELVERT : 2013)

La Ville de Port-au-Prince a été créée le 26 novembre 1749 par ordre du roi de France comme capitale des Iles sous le vent ; Port-au-Prince est érigé dans une position stratégique sous l'habitation Randot au Bel-Air sur une superficie initiale de 78 ha à laquelle s'ajoutera en 1950 une expansion sur l'habitation Breton des Chapelles de 167 ha, (Corvington, 1970, p. 24).

Malheureusement, si le site choisi offre l'avantage aux colons Français de se prémunir des attaques Anglaises jusque-là très fréquentes et permet également de favoriser des échanges commerciaux par la mer notamment avec la métropole ; ce choix se trouve confronter à un risque majeur, les failles sismiques. C'est ainsi, deux ans après sa création, la ville de Port-au-Prince sera complètement rasée par un tremblement de terre les 21 et 22 novembre 1751. Et avant même qu'elle soit remise totalement de ce drame ; elle subira un nouveau tremblement de terre plus catastrophique, le 3 juin 1770. Les effets de cet événement désastreux sont rapportés par Moreau de Saint-Remy, sous la plume de Georges Corvington, en ces mots :

« Le jour montra toute l'horreur de cette scène déchirante. Un sol entrouvert en mille endroits, des défenseurs de la patrie ensevelis sous les ruines des casernes ou des hôpitaux, des prisonniers écrasés sous les débris de la geôle, les montagnes voisines de la ville dégradée et affaissées, enfin, des monceaux de décombres couvrant toute l'étendue d'une ville où il n'y avait d'autre abri que celui des arbres qui indiquaient la direction des rues ; tel était le tableau que contemplaient les infortunés, s'estimant trop heureux encore, lorsqu'ils n'avaient à déplorer que les pertes de la fortune et qu'ils ne découvraient aucun objet cher à leur tendresse parmi deux cents cadres », (Corvington, 1970, p. 75).

La ville renaîtra de ses décombres cinq ans plus tard et le nombre de ses bâtis passera de 392 maisons à 787 et son développement se fera progressivement à partir d'un nouveau plan directeur et la construction de diverses commodités: adduction d'eau potable, création de nouvelles rues et adoption d'autres techniques architecturales, (Ibid. p. 139).

Après l'indépendance du pays en 1804, Port-au-Prince perdra son statut de capitale du Pays qui sera déplacé vers Marchand dans le département de l'Artibonite pour le redevenir sur le gouvernement de Jean Pierre Boyer. Toutefois, l'évolution de la ville ne débute que dans les années 1880 où pour la première fois la ville franchira les limites de sa superficie initiale (BELVERT, 2012, p. 47).

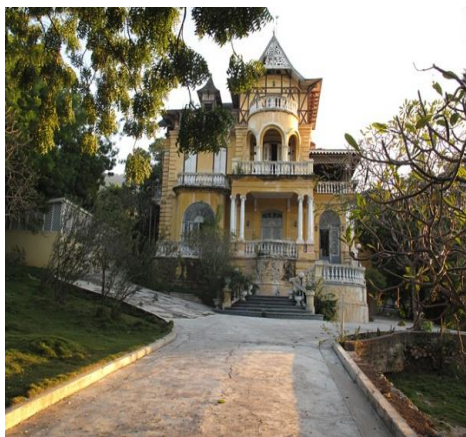
La ville comptera alors plus de 40 000 habitants logés dans des maisons en bois pour répondre au risque sismique mais malheureusement des risques anthropiques notamment des incendies répétés ainsi que la faiblesse de la mémoire historique des drames sismiques antérieures amènent les habitants à retourner aux anciennes

constructions en béton. Vers cette période la bourgeoisie commence à abandonner leurs résidences du centre-ville vers les hauteurs de Port-au-Prince.

A partir de la période 1915-1934 commence la modernisation et la centralisation de la ville de Port-au-Prince sous l'impulsion de l'occupation américaine.

En effet, au cours de 1917, l'asphaltage des routes en bitume remplacera peu à peu le bétonnage à Port-au-Prince. L'aménagement d'une voie ferrée au sud de Port-au-Prince favorise l'usage de tramways dans le transport de canne à sucre pour la compagnie industrielle HASCO. De même, de nouvelles techniques architecturales verra le jour à Port-au-Prince notamment le style « Gingerbread » caractérisé par des maisons en dentelles de bois.

Photo1 : Hotel Olofoson (à droite) et une ancienne résidence privée (à gauche) construits suivant le style Gingerbread à Port-au-Prince.



Source : Image Google Earth

Par ailleurs, cette période sera marquée par la construction de diverses infrastructures importantes du pays entre autres, le palais national, le palais des Ministères et le palais de Justice qui ont été tous détruits par le séisme du 12 janvier 2010, (BELVERT, 2012, p. 51).

Parallèlement, l'occupation américaine de 1915 a favorisé une logique centralisatrice au profit de Port-au-Prince. Deux des mesures que prennent les Yankees dans ce sens semblent jouer un rôle prépondérant. La première est la suppression de l'autonomie budgétaire des communes et des régions au profit de Port-au-Prince. La

seconde mesure est la création d'un tarif douanier préférentiel en faveur de Port-au-Prince afin d'y attirer les principaux exportateurs du Pays, (Lucien, 2018, p.63-64). Conséquemment, le port de Port-au-Prince devient le plus important du pays accusant des taux allant jusqu'à 53% des produits importés dans le pays au cours des années 1925-1926. Ceci entraîne l'accroissement du déséquilibre économique avec le reste du pays et nourrit un mouvement migratoire interne dans le pays vers Port-au-Prince.

La modernisation de la ville se poursuit sur le gouvernement de Dumarsais Estimé ; celui-ci pour commémorer le bicentenaire de la création de la ville, réalise en 1949 de grandes opérations de rénovation et de constructions de prestige entre autres, la rénovation et la reconstruction du quartier du port et l'élargissement du front de mer par remblaiement en vue de doter la ville d'une nouvelle façade maritime pour accueillir l'exposition internationale.

Par ailleurs, le centre historique de Port-au-Prince est rénové et réorganisé en damiers le long de larges avenues et les anciens occupants sont expropriés. Conséquemment, se créent de nouveaux quartiers d'habitat précaires puisque les initiatives visant le relogement des habitants expropriés du centre historique ne verront le jour qu'un an après avec la construction d'une cité qui débute le 8 janvier 1950, (Lucien, 2018, p. 75). C'est le début de la crise de logements à Port-au-Prince puisque les gouvernements qui suivront vont continuer à faire face à ce problème.

4.2 Lutte au problème de logements à Port-au-Prince

Les véritables opérations de combattre les problèmes de logements à Port-au-Prince seront entreprises par le gouvernement de Paul Eugène Magloire qui va créer trois cités ouvrières à Port-au-Prince. Cependant, le coût de location de ces logements n'est accessible qu'aux gens ayant de revenus moyens ; les plus démunis vont continuer à occuper les secteurs limitrophes du centre historique augmentant la prolifération des taudis dans l'aire de Port-au-Prince. Des mesures sont également prises par le gouvernement pour enrayer les conditions sanitaires catastrophiques des gens des quartiers précaires notamment à la Saline laquelle cité sera rénovée.

En dépit de la longue durée des Duvalier au pouvoir seulement deux cités ont été créés par ce régime trentenaire : les cités Simone et des bébés ; entre temps la population a considérablement augmenté et les besoins de logements ont dépassé l'offre

donnant lieu à la création de plusieurs quartiers précaires : Boston (1972), wharf (1978), Brooklyn et Lintheau. Il convient de souligner qu'au cours de cette période la population de Port-au-Prince sous l'effet de l'exode rural mû par l'industrie du textile. La population est passée de 494 000 habitants en 1971 à plus de 1000 000 habitants en 1986 ; et l'agglomération de Port-au-Prince couvrira une superficie d'environ 60 km². Il convient de mentionner que la croissance de la population de Port-au-Prince et de l'expansion spatiale de la ville ont continué à grimper ; c'est ce que nous allons voir dans les prochaines lignes.

4.3 Evolution démographique de Port-au-Prince

Port-au-Prince depuis le début du XXe siècle connaît une importante croissance démographique avec un taux de croissance annuel de 4,8 % entre 1950 et 2012. Elle détient à elle seule 40% de la population haïtienne. Elle compte près de 3 millions d'habitants. Alors que, la deuxième ville du pays Cap haïtien n'en compte que 300 000 habitants. Certains auteurs qualifient Port-au-Prince de macrocéphalie urbaine eu égard à ce déséquilibre énorme qu'elle enregistre par rapport aux autres chefs-lieux du Pays, (Théodat, 2014, p. 15).

Cette croissance vertigineuse de la population de Port-au-Prince résulte de l'exode rural et de la croissance naturelle. Selon les analyses des recensements de population de l'IHSI, cette croissance est surtout alimentée par l'exode rural puisque seulement la moitié des résidents sont nés dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, (IHSI, 2003). Il convient de souligner que Port-au-Prince concentre l'essentiel du potentiel économique du pays. Elle devient donc la destination privilégiée des flux les plus importants de personnes, venant de tout le pays, en quête d'activités rémunératrices. Ce rué vers Port-au-Prince est également le résultat historique d'une centralisation administrative, économique et politique des gouvernements du pays.

En effet, au cours de la période coloniale, Port-au-Prince a été le siège de l'ensemble des activités économiques, elle visait la facilitation des transports de marchandise vers la métropole tant espagnole que française notamment pour le transport de l'or et du sucre. Après l'indépendance cette centralisation des activités économiques du pays sur Port-au-Prince s'est continuée pour atteindre son comble sur l'occupation américaine ; période au cours de laquelle la quasi-totalité des activités politiques et

économiques du pays se dérouleront à Port-au-Prince comme nous l'avons mentionné antérieurement. Mais plus près de nous le régime des Duvalier a favorisé le déferlement des ruraux sur Port-au-Prince en les invitant chaque année à venir servir de figurants lors des manifestations d'appui au régime, (Lucien, 2018, p. 80). Parallèlement les conditions de vie dans les campagnes haïtiennes se sont détériorées notamment avec les politiques d'ajustements structurels consistant surtout à l'ouverture du marché et au désengagement de l'Etat à l'encadrement des agriculteurs ; dans un autre registre l'environnement se dégrade au jour le jour fragilisant les rentes agricoles et enfin les services les plus élémentaires font défaut aux ruraux : Santé, éducation et énergie... la campagne devient donc répulsif.

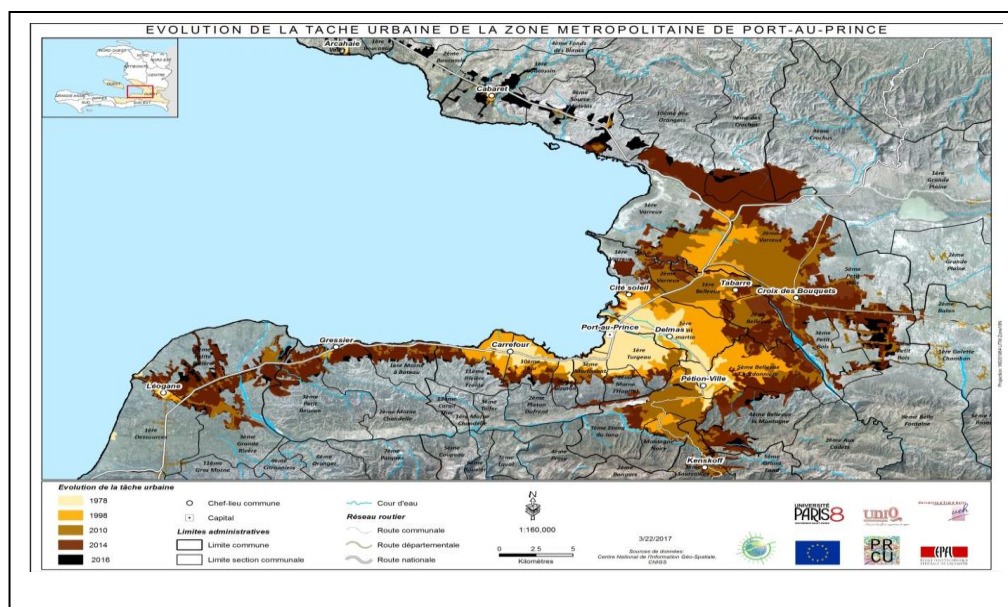
En 1986-1987, dans le cadre du plan d'ajustement structurel, les autorités haïtiennes ont abaissé les barrières douanières, de sorte que le marché national a très vite été envahi par des produits étrangers hautement subventionnés, notamment en provenance des États-Unis. Le riz est à la base de l'alimentation haïtienne. Pour Esther Vivas, « *le marché haïtien du riz est un cas emblématique de la dérégulation capitaliste* ». Suite à un programme signé avec le FMI en 1995, les droits de douanes sur le riz passent de 35% à 3%. Le « riz de Miami », en provenance des États-Unis, inonde le marché haïtien si bien que ce petit pays atteint la quatrième place dans le classement des importateurs de riz états-unien. La chute des droits de douane a entraîné la décapitalisation des petits paysans, ce qui a transformé le pays, autosuffisant jusque dans les années 1980, en importateur de riz. En 2008, Haïti importe 82 % de sa consommation de riz, (Pechellet, 2012, p. 2)

Ainsi la croissance exorbitante de la capitale se poursuit d'année en année et les données du dernier recensement de population de 2003 montre que la population de Port-au-Prince accuse un taux de croissance de l'ordre de 3.4 % l'an, (IHSI, recensement 2003). Cette évolution rapide de cette population urbaine interpelle les esprits eu égard aux ressources dont elle dispose et les problèmes qu'elle génère notamment l'étalement de la ville dans toutes les directions en dehors d'un plan global d'urbanisme ; c'est cet aspect que nous allons développer au prochain point.

4.4 Expansion spatiale de la ville de Port-au-Prince

Le fait le plus marquant de l'évolution de la ville de Port-au-Prince est la rapidité de son étalement. La forte croissance démographique de Port-au-Prince s'accompagne d'une importante consommation d'espace qui s'est accrue avec le poids des arrivées des flux migratoires et de l'accroissement naturel de la population. L'extension spatiale de Port-au-Prince est essentiellement horizontale et a pris la forme de tentacules se prolongeant en continue et dans toutes les directions de la ville. Ce processus d'urbanisation s'est opéré en dehors du contrôle des autorités publiques et se caractérise par la prolifération dans les périphéries de la ville de zones d'habitats irréguliers et non réglementaires.

Carte 2 : Evolution de la tache urbaine de Port-au-Prince de 1980-2016



Source : Bezunesh, 2018

C'est ainsi, d'une superficie d'environ 700 hectares en 1915, l'agglomération de Port-au-Prince dépasse en 2015 les 40 000 hectares. Le séisme du 12 janvier a renforcé la précarité de la ville et creusé davantage le problème de son étalement. Cette catastrophe naturelle a occasionné la perte de près de 230 000 vies humaines, la destruction de plus de 100 000 logements et endommagés près de 200 000 autres. Tout ceci a entraîné un mouvement de déplacements notamment du centre-ville, la densification des quartiers avec des programmes de relocalisation dits 16 / 6 et la

création de nouveaux quartiers non planifiés, entre autres, Canaan, Jérusalem et Corail Cessellesse.

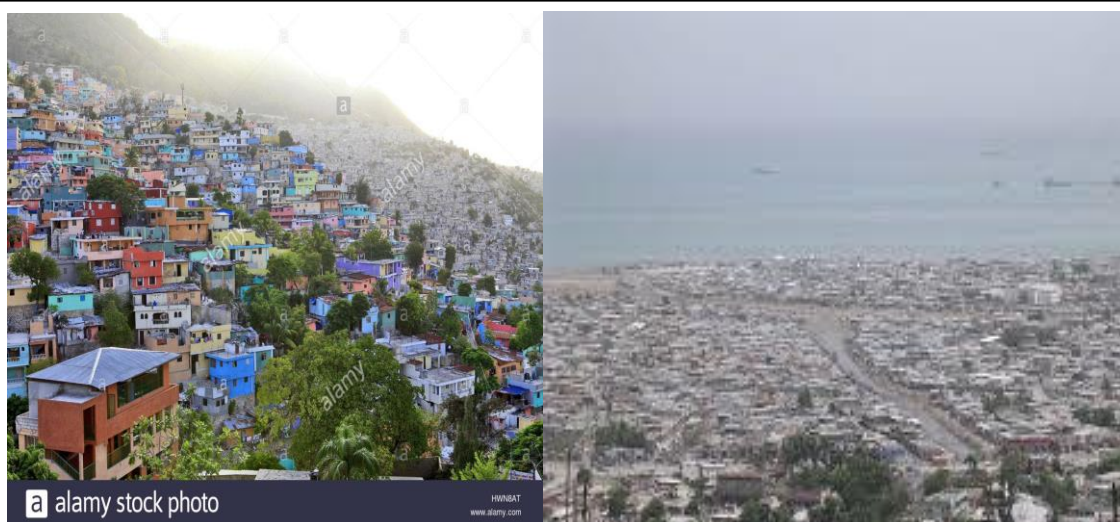
4. 5 Accentuation de la crise de logement à Port-au-Prince

Cette catastrophe vient alimenter la crise de logements à Port-au-Prince et favoriser l'augmentation des maisons autoconstruites comme résidence principale dans une ville où le problème de logement est chronique. Avant le séisme, le PNUD estimait déjà les demandes de logements dans l'agglomération de Port-au-Prince à environ 200 000 par an. Cette demande a considérablement augmenté notamment en raison de l'augmentation de la demande d'urbanisation d'urgence entraîné par le séisme puisque depuis les années 2000 on enregistre à Port-au-Prince la montée de l'étalement de la ville notamment au niveau de la plaine du Cul-de-sac, les collines et les mornes qui surplombent la capitale, (Bezunesh, 2018, p. 7).

En effet, l'urbanisation spontanée de la ville de Port-au-Prince s'est développée en totale inadéquation avec les disponibilités du foncier urbain et de logements. La brutalité des mécanismes illégaux d'appropriation du foncier a accentué l'éclatement du tissu urbain et a hypothéqué les possibilités de créer une concordance entre la production de l'espace urbain et la réalisation des infrastructures et équipements publics de base.

Il s'est opéré une urbanisation, allant plus vite que l'extension des réseaux d'adduction d'eau potable, de voirie urbaine, d'électricité et des politiques de logements favorisant l'augmentation progressive des quartiers sous équipés, constitués par des zones d'habitats précaires sur les collines et le littoral de Port-au-Prince.

Photo2 : quartiers précaires sur les collines et le littoral de Port-au-Prince



Source : Image Google Earth

On constate l'absence de contrôle d'application de règles d'urbanismes et de préservation d'espaces sensibles, en témoigne le recul de contrôles de l'Organisme de Surveillance et d'aménagement du Morne L'hôpital (OSAM) chargé de dissuader la population à construire sur les collines et les ravines du morne L'hôpital. Ajouter à cela s'ajoute les décisions politiques consistant notamment à donner l'accès au foncier à certaines couches défavorisées, à l'exemple de l'arrêté du 2 septembre 2010 pris par le gouvernement de René Préal déclarant d'utilité publique la zone de Canaan donnant lieu à la création au lendemain du séisme à l'un des plus grands bidonvilles de la zone métropolitaine.

Parallèlement, les initiatives de création de nouveaux logements par le gouvernement de Michel Joseph Martelly et les ONGs internationales n'ont pas eu les effets escomptés à l'exemple de la création du village Lumane Casimir dont le budget s'élève à environ 49 millions dollars américains a été construit dans un espace excentré et dépourvu de services sociaux de base.

Le montant fixé pour la location de ces appartements dépasse les revenus des potentielles personnes visées par le projet ; le coût des loyers est trop cher pour la population. Par ailleurs, le site se place dans une périphérie difficile d'accès qui exige un trajet trop long pour se rendre vers les villes principales les plus proches: Croix-des-

bouquets, Tabarre et Port-au-Prince ; tout ceci couplé au fait que l'espace ne dispose pas d'écoles, de centres de santé, d'eau potable, de commissariat et d'activités économiques génératrices de revenus.

Photo3 : Village Lumane Casimir construit après le séisme du 12 janvier 2010



Source : Image Google Earth

C'est dans cette perspective que nous nous intéressons à l'étude de l'urbanisation du littoral de Port-au-Prince notamment des bas quartiers de Fontamara et de Bizoton. Ils feront l'objet d'un descriptif dans la suite de ce travail mais qui sera précédé d'un coup d'œil panoramique sur les différents usages du littoral de Port-au-Prince de manière générale avec un accent particulier sur les quartiers précaires et tout cela agrémenté d'un regard croisé sur les divers schémas et plans d'urbanismes élaborés pour le compte de cette ville.

4.6 Usages du littoral de Port-au-Prince et planification urbaine

Face à l'ampleur de l'urbanisation spontanée de la bande littorale de Port-au-Prince partant de Cité Soleil jusqu'à Mariani et de la scène peu élogieuse qu'elle nous offre; on a tendance à ignorer ou occulter les dispositions juridiques élaborées et les techniques recherchées pour préserver nos ressources côtières et garantir une image positive du front de mer de la capitale du pays. Par conséquent, il s'avère important au moment de dresser un portrait de l'état de la zone côtière de Port-au-Prince de le mettre en perspective avec les politiques publiques en matière d'aménagement du territoire dans le pays notamment sur le plan urbanistique à Port-au-Prince. Il est vraisemblable de l'avis de certains spécialistes de l'urbain comme celui d'Agnès Deboulet, que les

quartiers précaires participent d'une aide à la communauté en ce sens qu'ils contribuent à répondre à une demande importante en matière de logements et qu'il convient bien de les estimer au point d'envisager leur réhabilitation ou simplement leur amélioration. Cependant, il n'en demeure pas moins que ces quartiers sont sous équipés sans même besoin d'avoir visité des littoraux aménagés comme celui de Boulogne au nord de la France.

En effet, le littoral de Port-au-Prince a vu arriver les premiers esclaves noirs de l'île et a été pendant longtemps leur quartier d'habitation. Ce souvenir semble augurer un dédain des premiers habitants de Port-au-Prince pour le littoral puisqu'il semble développer peu d'intérêt pour la vue sur mer notamment au niveau de la baie de Port-au-Prince. Michel Desse dans un article sur les villes de la Caraïbes et la mer avance que le littoral a surtout une fonction économique qui se traduit par des activités portuaires. Aussi, parlant d'Haïti, il constate que chaque habitation importante disposait de son propre embarcadère durant la période d'occupation française. Cependant, vers le 19^e siècle s'orchestre un changement de registre pour un usage portuaire à l'échelle des villes ce qui met fin dit-il au trafic maritime de plantation. L'auteur poursuit pour faire remarquer que sous l'occupation américaine se développe une toute autre dynamique également : la concentration des activités maritimes à Port-au-Prince au détriment des autres villes comme Jacmel qui utilisait son port pour l'exportation du café. Ceci dit, l'un des premiers usages du littoral de Port-au-Prince est d'ordre portuaire. A Port-au-Prince, près du parlement haïtien se trouve le port international du Pays, plus loin vers le nord le port de cabotage vers Jérémie et autres destinations puis les ports de Lafiteau.

Le second usage du littoral de Port-au-Prince est de type résidentiel au profit des déshérités ; initialement des esclaves comme nous l'avons mentionné antérieurement puis des couches défavorisées. Cette réalité commence à se développer dans les Antilles vers les années 1930 où les plus riches abandonnent les centres. Comme cela s'est développé également à Port-au-Prince où les soi-disant bourgeois de la ville vont construire sur les hauteurs de Port-au-Prince entre autre, Bois-Vernas dans les fameux gingerbread laissant le centre et le bord de mer aux classes les plus pauvres, (Desse, 2005, p. 58).

En outre, les initiatives de construction de logements sociaux pour les plus pauvres s'implanteront sur le littoral ou tout près de celui-ci ; c'est le cas du plus grand bidonville du pays, cité Soleil (300 000 habitants) et des quartiers précaires comme la Saline... Plus tard, à la faveur de coups d'état, de crises économiques et autres événements malheureux l'implantation de quartiers précaires sur le littoral de Port-au-Prince va aller croissant et du nombre de ces quartiers nous avons: Cité l'Eternel, Village de Dieu, Cité Liberté, etc. Ce sont des quartiers érigés sur des parcelles vacantes du bord de mer par des gens en quête de terrains libres puis sur des parcelles gagnées par des remblaiements de la mer où les premiers installés se trouvent plus près de la route nationale #2. Ces constructions sont initialement faites de matériaux de récupération de toutes sortes mais surtout légers puis de matériaux en durs. Ces quartiers ne sont pas desservis par des réseaux d'évacuation des effluents, ni par un service de ramassage des déchets. La mer ainsi que les ravines servent de réceptacles pour leurs ordures. D'où une source importante de fabrication de pollution marine couplée à celle produite par le boulevard J. Jacques Dessalines appelé aussi route nationale #2 qui sépare le bord de mer au reste de la ville.

Les habitants de ces quartiers précaires sont principalement livrés à eux-mêmes pour les services sociaux de base mais sous des initiatives associatives ; ils bénéficient l'octroi d'électricité du service de l'Electricité d'Etat d'Haïti (EDH), d'eau potable de la Direction Nationale d'Eau Potable (DINEPA) mais également de l'assistance d'ONGS dans des projets de bétonnage, de canalisation voire même de construction ou réparation de maisons (post-séisme). Ces zones sont réputées d'être des zones de grandes tensions au point d'être caractérisés parfois de zone de non droit ou de zones rouges qu'il faut éviter, par exemple Cité Soleil à une époque ; Village de Dieu aujourd'hui.

Le troisième usage du littoral de Port-au-Prince à l'instar d'autres littoraux des Antilles est d'ordre industrialo-portuaires. Deux zones de stockage et à vocation industrielle accompagnent la fonction portuaire traditionnelle dans l'usage du littoral de Port-au-Prince. La première, c'est la zone industrielle qui se localise entre le port international et Cité Soleil. La seconde, c'est le centre de stockage des hydrocarbures à Carrefour et au terminal Varreux.

En effet, les premières installations visant à recevoir des produits pétroliers sont construits en 1980 à Port-au-Prince et appelées terminal Varreux où l'on reçoit des produits en vrac et des produits pétroliers. Ces installations se trouvent vers les quartiers de Cité Soleil dans la partie nord du littoral puis vers les années 1930 est construit le plus important terminal et lieu d'entreposage des hydrocarbures du pays, le terminal de Thor à Carrefour, (Desse, 2005, p. 57).

Enfin, le littoral de Port-au-Prince a eu et a encore même si très peu un usage touristique, agricole et naturel. Autrefois, la façade maritime de la commune de Carrefour présentait un paysage agraire avec uniquement une voie ferroviaire servant de transport de canne à sucre juste avant l'urbanisation spontanée des principales zones du littoral du secteur sud de Port-au-Prince. Cette bande côtière était principalement occupée par des cultures agricoles. De même, la vocation touristique a été réservée à cette zone côtière qui accueillait des touristes étrangers ; en témoigne la présence de nombreuses chaînes d'Hôtels (Domaine Idéal, Hotel California, Brisa del Mar) ; contrairement à la façade maritime logeant la ville-centre qui a connu un niveau de littoralisation avancé depuis la création de la capitale, (Louis Jacques, 2016, p.52).

Il convient toutefois de mentionner qu'à Port-au-Prince différentes initiatives ont été entreprises pour valoriser le front de mer à l'exemple de l'exposition internationale de 1950 organisée par le président Dumarsais Estimé. Par ailleurs, des lois, des décrets, ont été pris en vue de la sauvegarde du littoral. Ils ont été recensés sciemment par le CIAT, structure chargée de l'aménagement du territoire, dans un document titré : « Lois et règlements d'urbanisme : synthèse des textes législatifs et réglementaires de l'urbanisme en vigueur en Haïti ».

En outre, divers schémas et plans d'urbanismes ont été élaborés notamment en vue d'une planification urbaine de la capitale. Ces documents accordent un certain intérêt à l'espace du bord de mer ; c'est le cas du document de rénovation du centre historique de Port-au-Prince qui déclare réservée toute la zone du littoral allant du Parlement à la ravine Boite Chêne pour des aménagements, (CIAT et al, 2012). De même, l'esquisse de plan d'urbanisme de l'agglomération de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince de 2013 prévoit des aménagements sur la presque totalité de la frange

sud du littoral allant du viaduc en construction à Bisoton jusque vers Cité l'Eternel avec des infrastructures modernes.

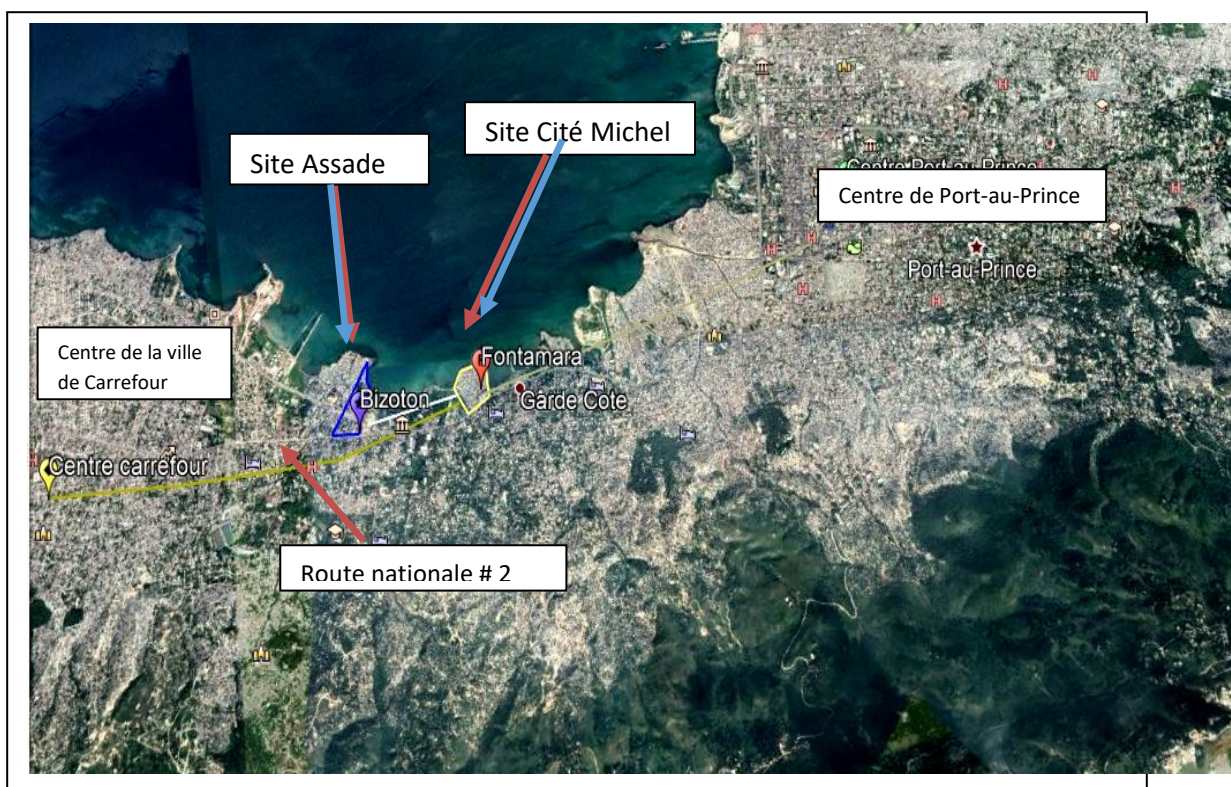
A l'échelle locale et/ou institutionnelle des initiatives ont été également entreprises pour aménager et préserver le littoral de Port-au-Prince ; nous pensons en ce sens au Schéma d'aménagement de Martissant, conduit par la FOKAL, qui, dans le cadre de la mise en valeur du parc de Martissant prévoit l'aménagement du front de mer de cette zone. Toutefois, si ces exemples témoignent véritablement d'un intérêt de protéger et d'embellir le bord de mer ; il n'en demeure pas moins vrai que pour la majorité de ces dispositions ce sont des mots sur du papier, des projets techniques d'envergures sans mis en œuvre et aussi des lois sans applications. C'est pourquoi, il importe pour nous de comprendre comment et pourquoi des quartiers précaires ont été installés sur le bord de mer notamment au niveau du secteur sud du littoral de Port-au-Prince avec un focus sur les quartiers ruelle Assade et Cité Michel.

PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

5.1 Situation géographique de la zone

Situés entre la latitude 18°32'0.23"N et la longitude 72°22'23.36"W, à mi-chemin entre la commune de Carrefour et celle de Port-au-Prince à hauteur de la route nationale # 2 ; les quartiers de bas Fontamara et de bas Bizoton sur lesquels portent notre observation ont une superficie respective de 6.93 ha et 6.1 ha. Ces quartiers sont limités au nord par la mer, au sud par le Morne la Selle, à l'ouest par la commune de Carrefour et à l'est par la commune de Port-au-Prince. La topographie de l'espace où sont implantés ces deux quartiers les rend particulièrement vulnérables aux risques naturels. Toute la zone littorale où ils se trouvent est située en basse plaine, à peine au-dessus du niveau de la mer et parfois construite sur des remblais gagnés sur la mer.

Carte3 : Localisation des deux sites de l'Etude



Source : Image Google travaillée par l'Auteur, mars 2019

5.2 Historique des quartiers

La création de ces quartiers semble récente puisque jusque dans les années 1986 ; cette zone était traversée par le chemin de fer desservant principalement la centrale sucrière Darbonne à Léogâne et la Hasco à Port-au-Prince. A cette époque, tout ce liseré côtier était occupé par des mangroves, des cultures agricoles ou laissé vacant. Cependant, à la fermeture de la Hasco et la suppression du chemin de fer pour construire la route de carrefour puis la route rails ; ce trait de côte commence petit à petit à s'urbaniser. Cette dynamique atteindra son comble à la suite des événements politiques successifs entre autres, le départ des Duvalier en 1986, le coup d'Etat orchestré contre le président Jean Bertrand Aristide en 1991 et l'application des politiques d'ajustements structurels qui entrainera la fermeture de l'infime activité industrielle et des entreprises publiques dont disposait le pays comme la Minoterie Nationale, la Cimenterie d'Haïti et la Téléco. Cette situation provoque la suppression de centaines d'emplois à Port-au-Prince et l'urbanisation progressive des flancs de colline du morne l'hôpital puis du littoral de Port-au-Prince.

La section communale de Fontamara constitue par le passé l'un des lieux de villégiatures de Port-au-Prince qui accueillait dans le temps des touristes et des spectacles musicaux et culturels de grande envergure notamment à l'Hôtel Royal Haitian. Cependant, la précarité de conditions de vie, la surpopulation couplée à l'effritement de la tranquillité de la vie dans la zone notamment par la violence, le vol et des agressions amènent non seulement le recul considérable de ces activités mais aussi l'abandon de cette zone par la fraction de l'élite Port-au-Princienne ayant élu domicile dans ce coin de terre.

Depuis 1991, les bidonvilles et le petit commerce informel commencent graduellement à occuper les espaces. La route de Carrefour qui donne accès à la côte Sud devient une artère surencombrée où la circulation est infernale. Aujourd'hui, la nationale 2, voie de transit à l'échelle de la métropole est totalement saturée par un trafic de véhicules allant du poids lourd au tap tap, à la voiture et au piéton. L'absence de gestion de ce trafic, comme des activités de commerce informel bordant cette nationale, en font un lieu d'embouteillage et d'engorgement particulièrement critique à Port-au-

Prince. Dans ce contexte, il a été décidé par le gouvernement de Martelly pour honorer sans doute l'une des prévisions faites par le nouveau plan d'urbanisme de Port-au-Prince de construire un viaduc dans cette zone pour décongestion le trafic. Cependant, le fonds devant financer ce projet a été dilapidé (Fonds Petrocaribe) par le gouvernement d'alors. C'est à la hauteur de cette route que se localisent les sites sur lesquels se porte notre observation : les quartiers de ruelle Assade et Cité Michel. Il convient de mentionner que toute cette zone prend souvent le nom de Garde Côte en souvenir de l'occupation de cet espace par le corps de surveillance maritime de l'armée d'Haïti.

5.3 Configuration des quartiers sous étude

Ces quartiers sont construits majoritairement avec des matériaux solides : blocs, béton et tôles. Ils sont en partie érigés sur des polders à partir de remblaiement de matériaux provenant de déblais d'autres constructions et de déchets domestiques déversés sur le littoral en vue de repousser la mer pour gagner en parcelles. Les quartiers de ruelle Assade et cité Miche sont séparés par la Marine : espace abritant par le passé la garde côte de l'armée haïtienne à Port-au-Prince.

Photo 4 : Vu partiel des quartiers de Cité de Michel (à gauche) et de ruelle Assade (à droite). Clichées prises à partir de la place Fontamara 43 et du bord de mer de Bisoton 6.



Source : Enquête de terrain : mai-avril 2019

Nous ne disposons pas de données précises sur la population de la section communale de Fontamara et de Bisoton. Cependant, la population de ces deux zones

avoisine les 450 000 habitants, (Rapport de terrain de l'ONG Première Urgence Aide Humanitaire Internationale, 2012). Les quartiers de bas Bizoton et bas Fontamara ne disposent pas de service de ramassage de déchets et d'évacuation d'effluents. Les habitants de ces quartiers jouissent des services sociaux de base dont disposent les deux grandes villes qui leurs sont limitrophes : Carrefour et Port-au-Prince dans le domaine de l'éducation, de l'emploi, de la santé et de loisirs.

PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Cette étude a généré une grande quantité de données. Cependant, celles qui ont été sélectionné pour cette présentation figurent parmi ceux devant illustrer notre hypothèse de travail. Ces résultats qui vont être présentés et commentés proviennent de deux enquêtes par questionnaires, de deux focus groupes et d'une quinzaine (15) d'entretiens semi-directifs que nous avons réalisés entre le 10 avril et le 10 mai 2019 dans les quartiers de Cité Michel et de Ruelle Assade situés au niveau secteur sud du littoral de Port-au-Prince qui représentent nos deux sites de terrain. Ces deux quartiers présentent presque les mêmes configurations de par leur localisation et leurs mécanismes de construction ; ils sont tous deux construits sur des terre-pleins mais avec des cadres de vie assez spécifiques.

6.1 Démarche retenue pour l'exposé des résultats

Les données issues de ces collectes sont triangulées de façon à avoir des résultats plus fiables en vue de découvrir en quoi celles-ci permettent-elles de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de recherche à savoir : « **l'occupation du littoral de Port-au-Prince procède des motivations culturelles et socio-économiques des usagers et des mécanismes de production des quartiers** ».

Pour ce faire, nous allons présenter des graphes et des tableaux construits à partir des principales questions élaborées, pour opérationnaliser notre hypothèse, sur nos différents instruments de collecte. La présentation de ces données sera suivie à chaque fois de commentaires en vue de tester l'hypothèse.

L'exposé de ces résultats suivra l'ordre de présentation des variables tel qu'élaboré dans notre hypothèse. Il sera donc question au premier abord, à défaut d'avoir des chiffres sur le nombre d'habitats et d'habitants des deux sites sous étude, de décrire ce que nous entendons par l'occupation du littoral; elle sera donc décrite, pour mieux la saisir, à partir de cartes construites sur des données d'ortho suivie de commentaires.

Secondement, nous chercherons à déterminer s'il y a des correspondances entre les motivations culturelles et socio-économiques des résidents et l'occupation du littoral.

Enfin, nous essayerons de décrypter le lien qui aurait existé entre les mécanismes de productions de ces quartiers et le fait d'habiter le littoral.

Ceci constitue donc le cadre dans lequel sera dépouillé, présenté et analysé nos différentes données de terrain.

6.2 De l'implantation des quartiers de Cité Michel et Ruelle Assade dans le secteur sud du littoral de Port-au-Prince

Dans le but de mieux pénétrer et bien situer nos résultats, il s'avère nécessaire de s'attarder un moment au cadre spatial de l'étude. Nous avons retenu comme indiqué antérieurement dans notre méthodologie, deux sites au niveau du secteur Sud du littoral de Port-au-Prince pour mener cette recherche. Il s'agit respectivement des quartiers de « **Cité Michel** » situé au niveau sud du littoral de Fontamara 46 et celui de « **Ruelle Assade** » localisé sur la côte de Bisoton 6. Nous allons donc présenter l'intensité et les formes prises par la structuration physique de ces deux quartiers qui dévoilent des mécanismes d'occupation et profil de résidents assez différents.

6.2.1 Site 1 : Cité Michel

Cité Michel est un quartier construit majoritairement sur des terre-pleins. Son nom provient de celui qui le premier a commencé à fabriquer des terres gagnées sur la mer dans cette zone, le citoyen Michel.

« Michel est originaire de Plateau central. Il a commencé cette activité à partir de 1986. Cependant, jusqu'en 1991 la Cité n'était pas encore construite. Il existait des contraintes provenant des autorités de l'Etat. Il a connu trois arrestations à cette époque-là pour cette activité. Autrefois, personne n'habitait ici, dit-il mais aujourd'hui, il ya environ 10 000 habitants qui occupent cet espace. (Source : rapport d'entrevue avec monsieur Michel, mai 2019)

La cité est identifiée par une murale où est peint le nom du quartier ainsi qu'une effigie sans doute de la ville rêvée édictée par l'unique organisation communautaire du quartier : OCVIM, (**Voir photo10 en annexe**). La cité possède deux voies d'accès principales en terre battue qui la traversent en son long et plusieurs corridors et ruelles qui se raccordent à ces deux artères principales. Le quartier possède un bâti dense et la grande majorité des maisons sont construites en dur (bloc et béton) bien qu'il existe tout près de la mer quelques maisonnettes en bois et tôles. Les maisons ne dépassent en général pas un étage à l'exception de quelques bâtiments se trouvant à l'entrée de la 1^{ère}

artère de la cité auxquels figure la maison du fils de Monsieur Michel. Ces maisons comprennent majoritairement entre quatre à cinq pièces.

Photos 5: Maisons en construction au bord de mer de Cité Michel



Photos 6: Les deux ruelles principales de Cité Michel et la configuration du bâti



Source : Enquête terrain : mai-avril 2019

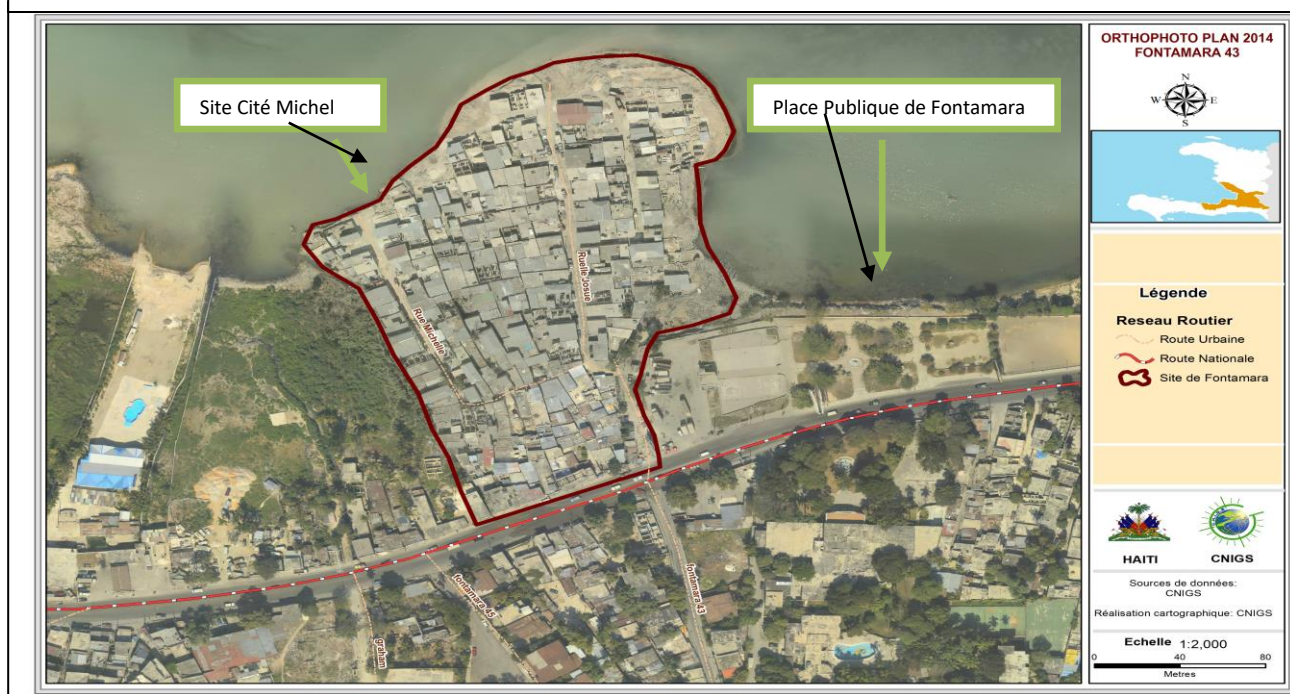
D'après les propos de nos informateurs, la multiplication des constructions à Cité Michel à débuter à la suite de la construction, par l'Etat haïtien, de la place publique de Fontamara vers la fin de l'année 2003. Parallèlement, le revêtement de la route de rails s'est réalisé au cours de cette même période. Ces actions semblent participer à la

Le quartier commence à se développer à partir des années 2000. Je me rappelle avoir intégré cette activité de fabrication de terrains vers les années 1995. A l'époque du lieu où nous parlons maintenant, il y avait encore la mer ». (Source : Monsieur Josué, entrevue mai 2019).

[illegible]

54

Carte 5. Niveau d'urbanisation de la zone de cité Michel en 2014



Source : CNIGS mai 2019

La lecture de ces deux cartes montre une nette augmentation du bâti de 2002 à 2014 au niveau du littoral abritant le quartier de Cité Michel. Un décryptage du poids de l'avancement sur la mer donne 187 mètres de parcelles de terre-pleins gagnées sur la mer de 2002 à 2014 dans le but d'ériger des maisons et ce à partir du remblaiement de la mer.

Le CNIGS, au moment de la conduite de cette étude, ne dispose pas de données actualisées sur la configuration de cet espace pour l'année 2019. Toutefois, nos observations à partir de Google Earth couplées à des enquêtes de terrain dévoilent que des dizaines de mètres carrés continuent de gagner sur la mer pour fabriquer de terrains destinés à la vente pour la construction de maisons car l'expansion du quartier se poursuit au fur et à mesure vers la mer.

Rapidement, on peut remarquer sur les deux cartes des changements significatifs qui se sont produits dans cet environnement sur ce pas de temps de 10 ans. Par exemple, jusqu'en 2002 les constructions sur ce bord de mer se limitaient à l'axe structurant de la route nationale #2. On peut observer la présence d'une végétation plutôt abondante des deux côtés adjacents au quartier et qui est très peu urbanisé. De même, on peut constater

l'absence de la place publique de Fontamara 43 pour cette même période; et la vue du front de mer est beaucoup plus large sur la première carte.

Sur le plan fonctionnel, la cité possède une fonction dominante de quartier résidentiel. Toutefois, on peut observer plusieurs petites entreprises : fabrique de parpaing, d'ébénisterie, de réparation de voitures ; des kiosques de vente de loterie, des petites boutiques, des écoles, des églises... La cité est électrifiée grâce à l'initiative de quelques citoyens qui ont monté un projet pour acheter des transformateurs et autres matériels afin de brancher sur le réseau de l'EDH ; la population a également accès à l'eau potable à partir du réseau de la DINEPA. Les mécanismes d'occupation du littoral à Cité Michel sont très particuliers ; la vente et la location de terrains sont régulées par une famille.

« Personne ne peut venir ici pousser la mer pour fabriquer son parcelle sans passer par moi. D'ailleurs, tout le monde le sait. L'acquisition d'un espace se fait sur base d'achat et très rarement par affermage. (Source : monsieur Josué, entrevue mai 2019) »

Le littoral abritant le quartier de Cité Michel est un espace fermé où l'accès au foncier se fait par l'achat ou l'affermage entre les mains de (Michel ou Josué) qui sont considérés par certains enquêtés comme les propriétaires des lieux.

« La zone appartient à Michel et son fils Josué ; Michel est le premier à habité ici. De plus, c'est entre leurs mains que tout le monde achète des parcelles ». (Source : entrevue mai 2019)

Ces deux fabricants de parcelles pour produire des parcelles achètent des déblaies des chauffeurs de Camion chargés de curer les canaux et ravins de l'aire métropolitaine affectés au service du MTPTC ou de la Municipalité de Carrefour. Puis, sollicitent les services de certains ouvriers de la zone et parfois des techniciens d'engins lourds pour compacter le sol. Enfin, ils délimitent les propriétés et les vendent à une clientèle assez diversifiée qui se recrute au niveau des classes moyennes et intermédiaires : professionnels, employés et cadres du secteur public et privé.

« Le prix du camion de déblai varie en fonction de la qualité du matériau ; ça peut coûter entre 5 à 10 euros mais vous aurez besoin de plusieurs camions pour préparer une parcelle puis il faut compacter le terrain. Il est difficile d'estimer, d'évaluer la quantité dépensée pour faire une parcelle mais peut-être 100 à 150 euros ». (Source : entrevue Monsieur Josué).

Il convient de signaler que le marché foncier dans ce quartier est très dynamique. Michel et Josué continuent au jour le jour d'avancer la mer pour satisfaire les besoins de leurs clients. Nous avons constaté en moins de cinq semaines de notre visite de terrain une avancée importante de plusieurs mètres carrés de parcelles gagnées sur la mer et ces parcelles avaient déjà trouvées preneurs au point où les propriétaires commençaient déjà à édifier les bases de leurs futures maisons. Il semble également que la fabrication de parcelles se fait sur demande de certaines personnes qui avancent une partie de la somme à payer aux fabricants de terrains.

« J'ai un proche qui vient de me demander de lui préparer un espace pour construire une maison d'au moins 4 pièces. Il m'a envoyé 10 000 gourdes (100 euros) pour commencer ».

« Longtemps l'acquisition d'une parcelle pouvait coûter entre 50 à 100 euros mais tout dépendait de la dimension de la parcelle mais aujourd'hui...il sourit, c'est au moins 500 euros mais cela dépend toujours de la superficie » (source : Entrevue : Monsieur Michel, mai 2019).

6.1.2 Site 2 : Ruelle Assade

Notre second site d'observation se trouve au niveau de la côte de Bisoton 6. Il s'agit du quartier ruelle Assade, construit également sur des terre-pleins. Le site porte le nom d'un riche commerçant de la capitale qui possède une ancienne habitation dans ce quartier.

« Assade est un bourgeois, il a un hôtel au centre de Port-au-Prince ; il n'habite pas le quartier mais cette propriété-là est à lui. Il a voulu construire un petit port ici avec une entrée allant jusqu'à sa propriété ; nous avons manifesté contre cela et son projet n'a pas pu être réalisé ». (Source : Entrevue : Organisation APOB : mai-avril 2019)

Ce quartier est très clairement délimité. Il est borné par la mer au nord, la route de rails au sud, la centrale de l'EDH à l'ouest et le camp de la Marine à l'Est. Le quartier possède deux voies d'entrées à partir de la route rails ; la principale débouche sur la propriété d'Assade et l'autre sur des corridors. Ces artères principales ne traversent pas tout le quartier et n'arrivent qu'au centre dudit quartier. L'accès à la mer se fait via des corridors très étroits et sinueux qui vous donnent l'impression de pénétrer dans les maisonnettes des résidents.

Photos 7. Quartier Assade : ruelle principale (à gauche) et un corridor donnant accès à la mer (à

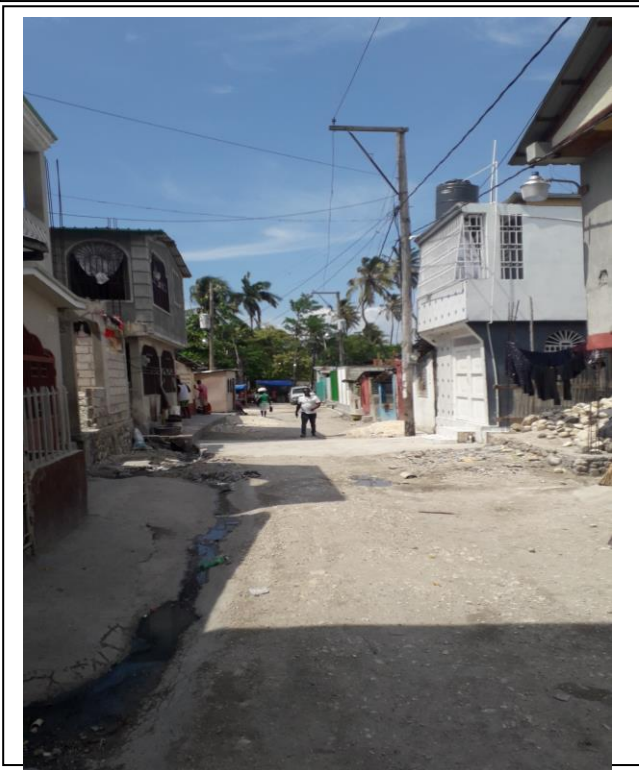


Photo 8: Pêcheurs en train de réparer leurs filets (à gauche) et dos de la propriété Assade (à



Source : Enquête de terrain : mai-avril 2019

Le quartier de ruelle Assade présente la difficulté des conditions de vie: insalubrité, inconfort, pauvreté, densité et habitats très précaires construits pour la plupart en bois et tôles notamment en aval du quartier près de la mer dans l'aire appelée

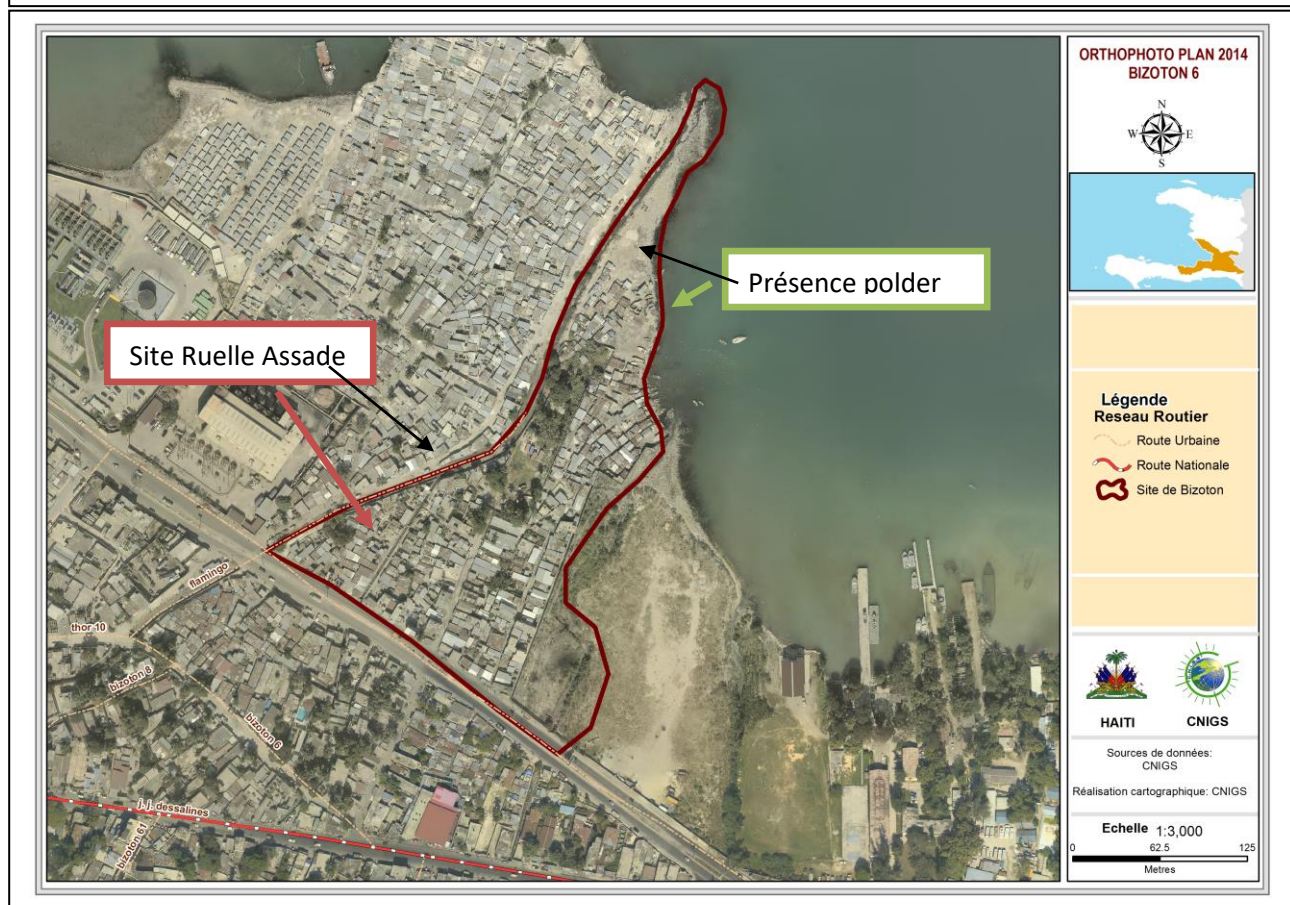
marécage. Cependant, les maisons situées plus près de l'axe de la route rails sont pour la majorité en dur (bloc et béton) et peuvent posséder jusqu'à quatre pièces parfois même un étage. Alors que, celles bordant la mer ne dépassent en général pas deux pièces ou chambres. Parallèlement, l'activité de poldérisation n'est trop intense au niveau de ce quartier en témoigne la carte de l'évolution du bâti de 2002 et 2014.

Carte 6 : Degré d'urbanisation du quartier Ruelle Assade en 2002



Source : CNIGS mai 2019

Carte 7 : Niveau d'urbanisation du quartier Ruelle Assade en 2014



Source : CNIGS mai 2019

L'évolution du bâti est beaucoup plus lente comme l'illustre la lecture des cartes de 2002 et de 2014 pour ce quartier. Les constructions servent en majorité de résidences, les petites entreprises existantes jouxtent la route de rails et l'artère débouchant sur l'habitation Assade. Ce sont des kiosques de loterie, des boutiques, des maisons de ventes de matériels usagés provenant de l'étranger, deux écoles classiques de niveau fondamental et une église.

Le Site est très vulnérable aux inondations dû surtout à la présence de deux canaux de drainage à ciel ouvert se trouvant à gauche et à droite du quartier.

« Le 17 octobre 2009 à la suite d'une pluie diluvienne le canal de droite à inonder tout le quartier. Ici nous enregistrons souvent des épidémies de grattelles ou démangeaisons et de malaria », (Source : entrevues et enquête, mai 2019).

Ce deuxième site se distingue du premier sur plusieurs points. Dans ce quartier, l'insalubrité est relativement plus élevée comparativement au site¹ et la circulation est très difficile et ce même à pied. Dans un autre registre, l'acquisition de parcelles se fait directement sans paiement à une tierce personne. Celui qui veut avoir son parcelle s'organise lui-même pour la fabriquer ; il peut payer les services d'une personne qui s'y connaît en la matière ou solliciter le support de quelques riverains pour y parvenir.

« Pour fabriquer des parcelles sur la mer vous achetez deux à trois douzaines de bois dur que vous enfoncez dans la mer sur la forme d'un enclos constituant votre surface puis vous enfiler quelques pneus usagés dans ces bois qui vont empêcher les déblais que vous allez déverser dans votre surface de partir. Puis, vous acheter des camions de déblais que vous déchargez dans l'artère principale, vous les faites ensuite transporté par brouette ou en sacs par des gens que vous payez ou qui vous aident et enfin vous les déverser dans votre enclos jusqu'à ce qu'il se remplisse. Cela peut vous coûter tout dépend de la surface et de l'assistance d'amis et de proches ou pas dans le processus entre 100 à 200 euros. » (Source : monsieur Wilner fabricant de polder, mai 2019).

Les résidents de ce quartier sont pour la majorité des pêcheurs, des petits commerçants, des ouvriers et des chômeurs.

L'occupation de ces deux sites est donc manifeste et se traduit par la présence de divers immeubles résidentiels, commerciaux et industriels ainsi que de milliers d'habitants. Comme le montrent les photos de terrain et les cartes ci-dessus l'urbanisation du littoral au niveau de ces deux quartiers s'est effectuée progressivement mais à des rythmes très différents. Allons examiner à présent les indicateurs dévoilant les motivations d'installation des habitants de ces quartiers.

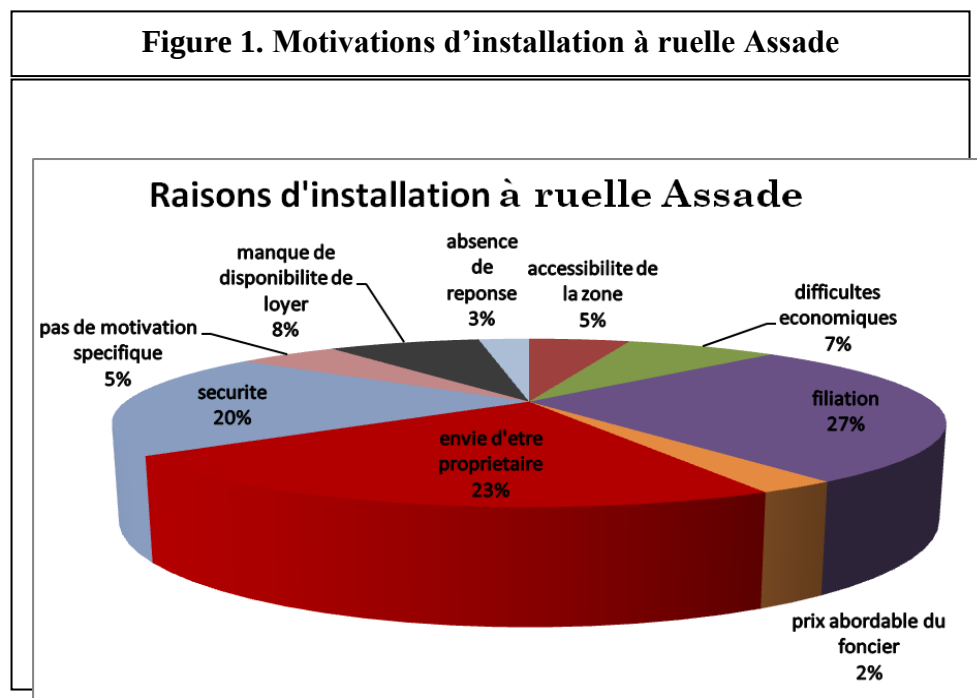
6.2-Motivations culturelles et socio-économiques des résidents : Cité Michel et Ruelle Assade

Nous essayerons de scinder cette présentation en deux parties : la première entend esquisser les motivations culturelles et la seconde celles dites socio-économiques des usagers des quartiers ci-mentionnés. Toutefois, si l'intention est de clairsemer un peu le texte dans la pratique les données se recoupent notamment pour décrire les aspects culturels et sociaux puisqu'il semble exister pas de frontière étanche entre ces deux dimensions.

6.3.1 Les motivations culturelles des résidents

Pour identifier et analyser les **motivations culturelles des résidents en rapport à leurs installations au niveau des deux quartiers ci-mentionnés**, nous avons

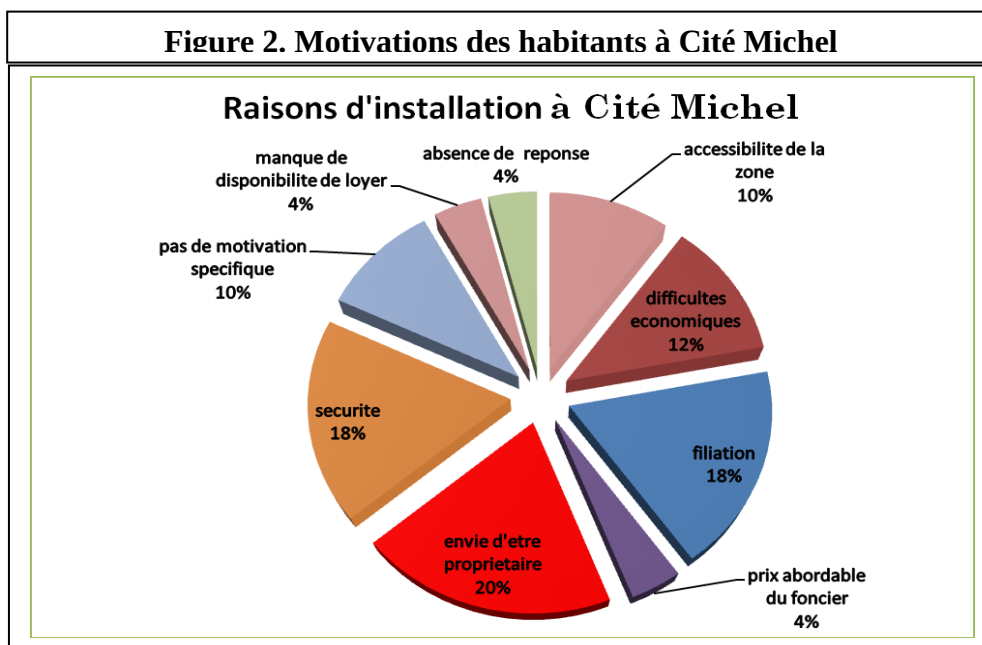
considéré certaines questions du questionnaire d'enquête que nous avons administré aux chefs des ménages de ces deux sites relatives aux représentations et perceptions de ces derniers par rapport à leurs quartiers. Il s'agit entre autres, des questions 7, 8, 9, 10, 14, 20 et 24 dévoilant des indicateurs de l'ordre envisagé par cette section ou sur l'aspect plus haut évoqué sur le fait d'habiter un espace mais aussi d'autres indices issues de nos entretiens et focus groupe. L'exploitation de ces données en rapport à ce premier aspect de notre hypothèse permet de mettre en évidence entre autre, l'importance des perceptions des habitants dans le choix d'habiter le littoral. Voici donc quelques tendances qui se sont dégagées des réponses de nos différents enquêtés.



Source : Enquête de terrain : avril-mai 2019

Comme nous pouvons l'observer sur le diagramme ci-dessus, les raisons principales d'installations des résidents sur le littoral de ruelle Assade et Cité Michel sont l'envie d'être propriétaire, la recherche de sécurité et la filiation. Le besoin d'être propriétaire de sa propre maison constitue le facteur le plus important dans le choix d'habiter le littoral de Fontamara. En effet, sur les 50 chefs de ménages enquêtés à Cité Michel, 10 d'entre eux soit 20 % de la population enquêtée, sont motivés par l'envie de posséder leur chez soi personnel. Qu'en est-il de la réalité à ruelle Assade.

Figure 2. Motivations des habitants à Cité Michel



Source : Enquête de terrain : avril-mai 2019

C'est le même constat qu'on peut faire à ruelle Assade où 23 % des chefs de ménages enquêtés sont motivés par le désir d'être propriétaire. De même, la quête de sécurité qui représente respectivement 20 % et 18% du nombre des réponses collectées des répondants constitue la deuxième raison d'installation dans les deux quartiers sous étude. Et en troisième position, en termes de fréquence statistique, sur les huit catégories de réponses que nous dépouillées de nos questionnaires d'enquêtes figure la filiation.

Qu'est ce qui pourrait donc justifier cet engouement pour ces trois catégories de réponses chez ces enquêtés. En effet, l'aire métropolitaine de Port-au-Prince concentre près de 55 % de la population urbaine du pays et le taux d'urbanisation totale est de 60%, (Théodat, 2014, p. 110). Au moment du tremblement de terre la ville comptait plus de trois millions d'habitants, (ibid, p. 109). La croissance démographique de la population de Port-au-Prince a fortement impacté la disponibilité de logements. Le parc de logements n'a pas suivi la croissance de la population. Les investissements publics dans ce domaine restent limités. Le coût des matériaux de construction est en constant augmentation et les terrains disponibles au centre pour la construction sont de plus en plus rares. Conséquemment, les loyers du marché locatif deviennent de plus en plus

chers et voire même rare après le séisme du 12 janvier 2010. Le prix locatif de deux pièces d'une maison au centre de Port-au-Prince se chiffre dans les 2000 et 2500 dollars US, (indicatif de prix à la rue O). Et le prix d'acquisition d'un centième (1/100) de parcelles s'enregistre dans les 5000 à 8000 dollars US.

Cependant, le salaire minimum journalier d'un ouvrier de la sous-traitance est de 4 dollars US et celui d'un employé de la fonction publique 250 dollars US par mois. Cette situation favorise une certaine errance domiciliaire et fait sans doute de l'accession à la propriété une obsession et un objectif de grande importance à atteindre. Cette motivation semble nourrie également par la satisfaction de laisser un héritage à ses enfants ou de se garantir d'un investissement sûr en cas de difficultés économiques.

« Si mes parents m'avaient laissé une maison à Port-au-Prince, je crois qu'aujourd'hui ma situation aurait été mieux. Je crois donc se battre pour laisser ne serait-ce qu'une pièce de maison à son fils est une très grande chose, (Rapport enquête de terrain : avril-mai 2009)

Parallèlement, la question sécuritaire dans la capitale de Port-au-Prince reste une préoccupation. Les actes de criminalité sont depuis quelques temps monnaie courantes à Port-au-Prince certains accusent l'activité de motos-taxis comme facteur ayant favorisé l'insécurité, d'autres se plaignent des politiciens qui disent-ils alimentent des bandits en armes et munitions dans les quartiers défavorisés pour garantir leur réélection. Les zones de non droit, c'est-à-dire occupés par des groupes armés sont en constance progression dans la ville. Dans ce contexte, la quête de zones de résidence sécurisée devient une préoccupation en témoigne les propos de ces habitants de ruelle Assade et Cité Michel.

« J'ai ma maison à village de Dieu mais à cause des batailles entre les groupes armés, je suis venu affermer une maison ici. Cette zone est calme, tu peux sortir à n'importe quel moment de la nuit sans aucune peur », (rapport d'enquête de terrain, avril-mai 2019)

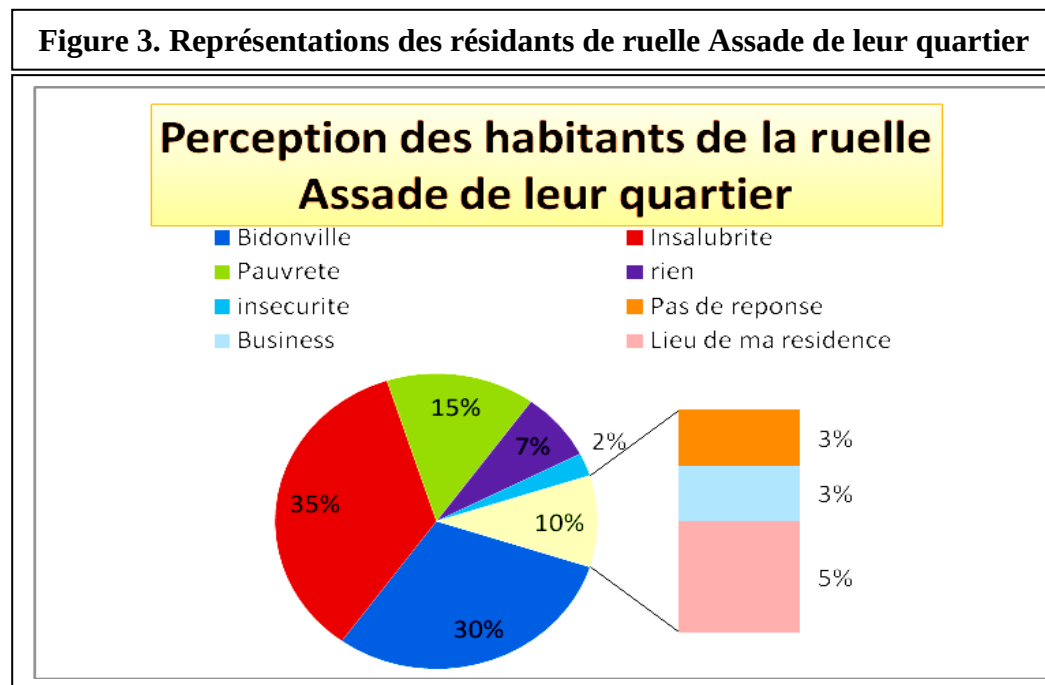
« Dans cette zone, on ne tolère pas de bandits, nous sommes les gestionnaires de ce quartier, personne ne peut venir causer des ennuis aux gens » (rapport d'enquête de terrain, avril-mai 2019)

De même, l'importance de la filiation dans les réponses des répondants pourrait bien s'expliquer par le fait que les bidonvilles sont surtout peuplés de ruraux et du coup il se développe des réseaux notamment familiaux. En effet, le membre de la famille qui s'est installée en ville devient l'antenne dans la ville. C'est lui qui transmet l'information sur les opportunités urbaines aux membres demeurés à la campagne, puis

qui devient l'hôte qui reçoit et initie à la vie urbaine les membres de la famille qui vont être convaincus du potentiel de la nouvelle vie qui les attend. C'est ainsi vous allez rencontrer des cas où le frère invite sa sœur ou son beau-frère à s'installer à proximité. L'oncle ou la tante héberge l'étudiant venu poursuivre sa scolarité en ville. Ainsi dans le même quartier vous allez rencontrer plusieurs membres d'une même famille occupant plusieurs maisons.

« Je suis venu habiter dans ce quartier chez une tante, cela fait environ deux ans depuis que j'ai quitté sa maison pour construire ma propre maison ici » (rapport enquête terrain avril-mai 2019)

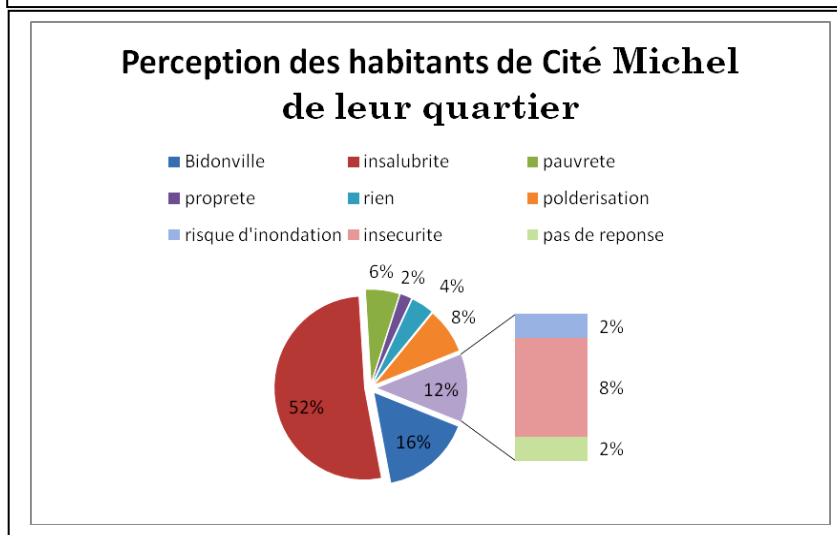
Cette filiation procède également d'un renforcement de la sécurité économique et sociale des résidents par l'entraide et la solidarité qu'ils bénéficient au sein des réseaux familiaux et amicaux. Si les raisons d'installations des résidents sont l'envie d'être propriétaire, la recherche de sécurité et de filiation. Quels sont les représentations de ces derniers par rapport à leur quartier autrement dit comment perçoivent-ils leur quartier ? C'est ce prochain aspect que nous allons adresser. Tout d'abord voyons comme quel la perception des habitants de la ruelle Assade par rapport à leur quartier. A quoi associent-ils leur milieu de vie ? Pour ce faire, allons voir un diagramme décrivant cet aspect.



Source : Enquête de terrain : avril-mai 2019

Les résultats issus de l'analyse de ces deux diagrammes relatifs à la perception des habitants sur leur milieu de vie, Cité Michel et de ruelle Assade, montrent une perception négative associée à ces espaces laquelle perception est liée majoritairement à l'insalubrité. Selon l'avis de 35 % des habitants de Cité Michel contre seulement 5 % d'opinion positive allant dans le sens d'un espace renvoyant à leur milieu de vie la zone leur évoque l'insalubrité.

Figure 4. Représentations des habitants de Cité Michel de



Source : Enquête de terrain : avril-mai 2019

S'agissant des habitants de ruelle Assade 52 % d'entre eux associent leur espace de vie à l'insalubrité contre seulement 2 % ayant une vision positive de leur quartier voyant en celui-ci propreté.

Cela peut paraître surprenant, cette perception négative dominante qui ressort de ces graphes, puisqu'en général en Haïti les gens ont tendance à parler en bon termes de leurs espaces de vie. Cela laisse présager une situation avérée au niveau des deux sites. Toutefois, il s'agit un échantillon de 40 et de 50 personnes sur plusieurs centaines.

De même, il y a une forte occurrence du terme bidonville dans les réponses des enquêtés de leurs perceptions par rapport à leur milieu de vie. Respectivement 30% et 16% des résidents de Cité Michel et ruelle Assade associent leur milieu à un bidonville. Ces pourcentages constituent les quantités de réponses les plus élevées figurant sur ces deux graphes après l'insalubrité.

Dans cette perspective, il semble que les habitants ne conditionnent pas leur choix d'installation dans ces quartiers sur le cadre de vie qu'offrent ces derniers puisqu'en général le terme bidonville qui se traduit dans la réalité par ghetto n'est pas bien perçu par certains groupes.

Comme nous l'avons précisé plus haut, il y a un recoupement entre le culturel et le social à l'exemple de la filiation qui peut revêtir dans le cas des haïtiens une dimension très culturelle en ce sens que ces derniers aiment vivre en communauté ce qui se traduit dans la réalité par le système « lakou » du monde rural où il y a dans un même enclos plusieurs maisons occupées par des gens d'une même famille et se partagent presque tout entre eux notamment l'alimentation.

C'est un peu la même chose pour le désir d'être propriétaire ; l'haïtien dès son plus jeune est construit pour emprunter un terme cher au professeur Aymar à croire dans la possession de sa propre maison comme symbole de réussite. Et pour les gens qui ont migré vers la capitale en laissant la campagne, c'est même un signe de grande richesse aux yeux de ses frères campagnards et ce en faisant fi même de la qualité du bâti.

Mais tout ceci ne saurait occulter le fait qu'il existe un besoin réel de logements dans la capitale.

6.3.2 Motivations socio-économiques des habitants

Les questions relatives à notre deuxième variable de recherche, **motivations socio-économiques des usagers** sont d'une part, les questions 1, 15, 18, 21, 27, 28, 30 et 31 et d'autre part des questions des focus groupe et des entretiens cadrées à cette variable.

Tableau 1: Répartition des enquêtés selon l'âge, le sexe et le niveau d'études à Cité Michel

Niveau d'études	20-30 ans		30-40 ans		40-50 ans		50-60 ans		60 et plus		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Non scolarisé						1						1
Primaire				5	2	2	1	2		2	3	11
Secondaire	3	6	2	9	2	2		1		1	7	19
Supérieure	1	3	2	1		2					3	6
Total	4	9	4	15	4	7	1	3		3	13	37
Total en hi %	8	18	8	30	8	14	2	6		6	26	74

Source : enquête de terrain : avril-mai 2019

La scolarité, l'âge et le sexe des chefs des ménages sont des paramètres importants pour saisir leur mode d'habiter autrement dit leurs motivations à s'installer sur le littoral. La scolarité est un des indicateurs du capital culturel de l'homme ce dernier influe sur le choix des individus. Le tableau ci-dessus nous montre l'existence de différence de niveau de scolarité selon le genre et l'âge des enquêtés. En effet, les femmes à Cité Michel sont plus nombreuses que les hommes, elles représentent 74 % de nos enquêtés contre 26 % d'hommes ; elles comptent également plus d'années de scolarité que les hommes, soit 12 % ayant atteint le niveau supérieur contre seulement 3 % pour les hommes et 38 % pour le niveau secondaire contre 14% pour les hommes. Par ailleurs, elles sont également plus jeunes que les hommes, soit 18 % ayant 20-30 ans contre 8% pour les hommes et dans la tranche d'âge où l'on retrouve le plus d'enquêté celle de 30-40 ans, elles possèdent plus de 30% contre seulement 8% pour les hommes. Le poids de la femme au niveau du quartier de Cité Michel avec ses corollaires, le plus haut niveau de scolarité, le groupe le plus jeune semble impacter positivement leur choix d'habiter puisque la majorité des maisons construites s'apparentent à des résidences des habitants de la classe professionnelle du centre-ville de Port-au-Prince, (voir photos ci-

dessus). Il semble que ces facteurs notamment la scolarité et l'âge influence donc sur la forme d'appropriation du littoral notamment sur la manière (constructions en béton) et la taille de portions d'espaces (maisons majoritairement de 4 pièces) à construire dans ce quartier. Qu'est en-t-il de la réalité à ruelle Assade ?

Tableau 2: Répartition des enquêtés selon l'âge, le sexe et le niveau d'études à ruelle Assade

Niveau d'études	20-30 ans		30-40 ans		40-50 ans		50-60 ans		60 et plus		Total	
	Ma	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
Non scolarisé			1	1	1	4		2	2		4	7
Primaire				3	4	3	1	1	4		9	7
Secondaire	3	3	2	2	2		1				8	5
Supérieure												
Total	3	3	3	6	7	7	2	3	6		21	19
Total en %	7,5	7,5	7,5	15	17,5	17,5	5	7,5	15		52,5	47,5

Source : enquête de terrain : avril-mai 2019

Le niveau de scolarité des chefs de ménages enquêtés à ruelle Assade est moins élevé que ceux de Cité Michel. En effet, seulement 20% d'hommes 12,5 de femmes ont atteint le niveau secondaire et 10 % d'hommes ne sont pas scolarisés contre 17,5 de femmes. Les hommes sont majoritaires au niveau des chefs de ménages enquêtés soit 52,5 % contre 47,5 de femmes. Cependant, les femmes sont les plus jeunes soit 15 % à avoir 30-40 ans contre 7,5% pour les hommes. Ces facteurs semblent influencer le mode d'habiter à ruelle Assade puisque la taille moyenne des portions d'espace occupé à ruelle Assade est nettement en-dessous de la moyenne observée à Cité Michel. Ceci est peut-être dû aux facteurs ci-mentionnés à savoir la scolarité l'âge et le sexe puisque généralement le nombre d'années de scolarité conditionnent parfois le revenu et l'âge des individus influent sur la façon d'habiter notamment pour ressembler à ses groupes pairs et le sexe est aussi est facteur important car les femmes sont plus enclines à rechercher le côté du paraître des choses. Toutefois, ces facteurs ne sont pas suffisants pour expliquer le mode d'habiter puisque si le capital social et culturel peut favoriser des

liens sociaux et créer des conditions d'accès aux parcelles voir même les meilleures positions, il demeure moins vrai qu'il faut de l'argent pour construire d'où la nécessité de jeter un regard sur le capital économique de nos résidants pour continuer notre périple sur le décryptage des motivations d'installation des résidents des quartiers sous étude.

Tableau 3: Répartition des enquêtés selon le revenu et la profession à Cité Michel

Revenu mensuel	Chômeur	Commerçant/e	Technicien	Employés	Total	Total en %
Moins de 50 Euros	6				6	12,24
50-100 Euros		16	2	5	23	46,93
100-150 Euros		5	3	1	9	18,36
150 Euros et plus		5	4	2	11	22,44
Total	6	26	9	8	49	100
Total en %	12,24	53,06	18,36	16,32		

Source : enquête de terrain : avril-mai 2019

L'appropriation de parcelles sur le littoral de Cité Michel se fait par achat ou location de même que celui de logements, (voir les propos de Monsieur Josué). Pour cela, il faut des moyens financiers. La lecture du tableau ci-dessus sur le revenu et la source de ce dernier au niveau du quartier de Cité Michel nous montre que la majorité des chefs de ménages gagnent entre 50-100 euros par mois soit 46,93 d'entre eux et exercent dans le secteur commercial soit 53,06 % de ces résidants. Toutefois, 22,44 % de ces résidants disent gagner 150 euros et plus le mois. Le niveau de revenu des habitants de ce quartier par rapport au coût de la vie à Port-au-Prince est très faible et ne saurait les permettre de payer une maison de 2500 dollars us l'an à la rue O ou une parcelle de 30 000 \$us là où elles en existent encore dans la capitale en témoigne les propos de l'un de nos enquêtés.

« Ici la propriété et le loyer est très accessible financièrement par rapport à d'autres zones de la capitale par exemple Turgeau et Pacot où il faut dépenser des sommes colossales pour payer un loyer alors qu'ici avec moins de 25 000 gourdes (250 euros) tu peux avoir un bon logement en location ». (Source : entrevue de terrain mai-avril 2019)

Tableau 4: Répartition des enquêtés selon le revenu et la profession à ruelle Assade

Revenu mensuel	Chômeur	Commerçant/e	Technicien	Employés	Total	Total en %
Moins de 50 Euros	5				5	12,5
50-100 Euros	1	13	10		24	60
100-150 Euros		5	6		11	27,5
150 Euros et plus						
Total	6	18	16		40	
Total en %	15	45	40			

Source : enquête de terrain : avril-mai 2019

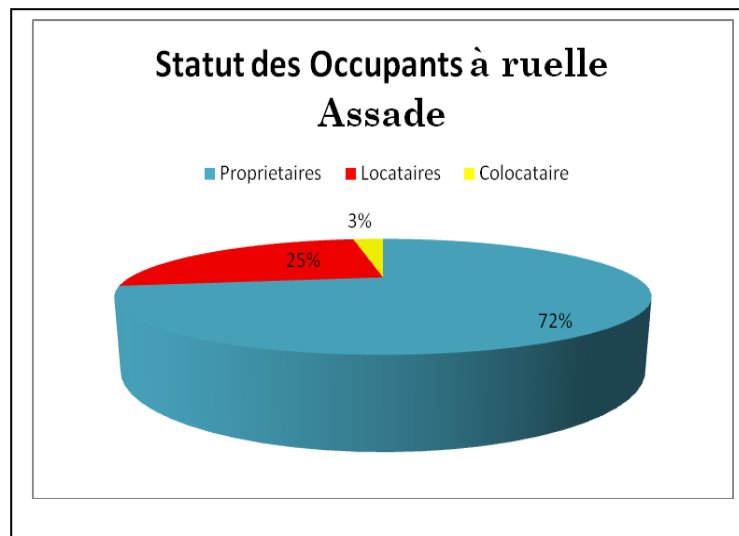
L'un des éléments marquants dans le quartier de ruelle Assade est l'absence au niveau de notre échantillon de professions intellectuelles et des professions intermédiaires. Cela pourrait expliquer la configuration du bâti et l'environnement qui prévaut dans le quartier. Bref, attardons-nous plutôt un peu sur le niveau de revenu des résidents de ce quartier et leurs activités. L'observation du tableau ci-dessus nous dévoile que la majorité des résidents ont par mois entre 50-100 euros et gagnent leurs vies dans le commerce soit 45 % d'entre eux. En outre, 40 % sont des techniciens et ce groupe concerne toutes les personnes exerçant une activité manuelle non rémunérée par un patron ce sont entre autres, les plombiers, les chauffeurs, les mécaniciens, les pêcheurs et les agriculteurs, les tailleurs, les couturières et les maçons. Certains exercent leur métier dans le quartier et d'autres des zones adjacentes comme Carrefour, Bisoton et Diquini.

6.2- Mécanismes de production des quartiers

Enfin, pour adresser **les mécanismes de production de ces quartiers** qui est notre dernière variable ; nous nous sommes appuyé sur les questions 11, 14, 13, 22 de notre enquête par questionnaire et des entretiens conduits avec les praticiens de production de terrains par remblaiement de la mer, des entrevues réalisées respectivement avec un urbaniste et un juriste des services Génie Municipale et Juridique de la Municipalité de Carrefour.

La majorité soit plus de 65% des résidents disent attirer par le littoral par le prix accessible du foncier et la disponibilité de l'offre de vente de parcelle et des locations de logements. Ceci semble expliquer le fait que la majorité des résidents au niveau des deux quartiers sont propriétaires de leur maison.

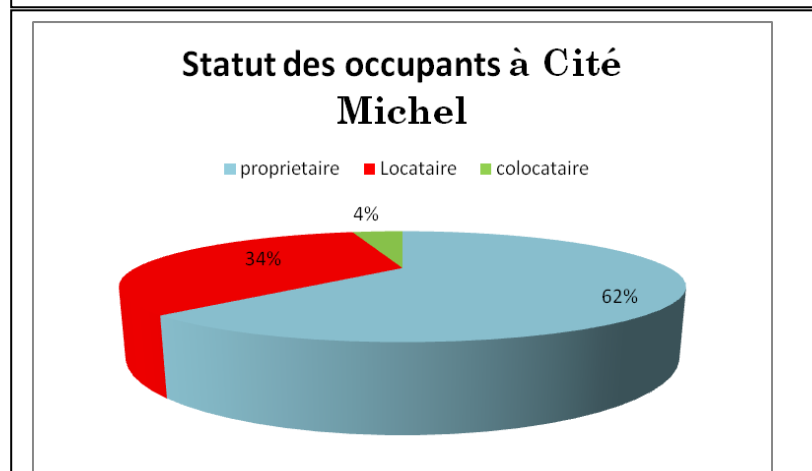
Figure 5. Statut des résidents à ruelle Assade



Source : enquête de terrain : mai-avril 2019

Comme le montre cette figure 72% des résidents de ruelle Assade sont propriétaires de leur maison. Nous pouvons faire le même constat au niveau du quartier de Cité Michel où également les chefs de ménages sont majoritairement des propriétaires soit 62 % d'entre eux.

Figure 6. Statut des résidents à Cité Michel



Source : enquête de terrain : mai-avril 2019

En effet, les bidonvilles au centre et sur les collines de la capitale sont saturés et exigent plus de moyen financier pour l'affermage et offrent également peu de possibilité pour devenir propriétaire. Par contre, la pratique de pousser la mer qui était par le passé réprimer par les autorités soit avant le départ des Duvalier vers les années 1986 est devenu la mode.

Avant nous dit le responsable d'urbanisme de la Municipalité de Carrefour les chefs de section représentaient la loi mais avec la disparition de ces autorités à la fin des années 1990, la loi disparaît comme si les chefs de section étaient partis avec la loi, nous dit le responsable de génie Municipale de Carrefour. (Source : entrevue de terrain : mai-avril 2019)

« Par ailleurs, les actions de lutte contre ce phénomène entreprises ces dernières années par la Mairie de Carrefour n'ont pas eu grand succès sinon que de contraindre certains praticiens à exercer l'activité la nuit au lieu de la journée ». (Source : entrevue de terrain : mai-avril 2019)

Pour ce qui concerne la manière de produire les parcelles, deux praticiens nous racontent comment se déroule le processus.

« On achète des camions de déblais de la mairie ou du ministère des travaux publics, c'est-à-dire, des camions de déchets / d'alluvions provenant du curage des égouts, des canaux de canalisation et de la chaussée que ces derniers doivent se débarrasser.

Avant l'acquisition d'un camion de déblais nous coûtait 250 gourdes soit 2,50 euros ; aujourd'hui cela varie entre 500 jusqu'à 1000 gourdes soit 5 à 10 euros. Puis nous achetons des pneus usagés et des bois durs qu'on utilise dans le coffrage de maisons ; on enfonce ces bois dans la mer en vue de construire une sorte d'enclos puis on enfle les pneus dans les extrémités des bois durs en vue de constituer une muraille de pneus et on remplit tout l'intérieur de l'enclos contenant encore l'eau de l'océan jusqu'à la faire disparaître. Une fois rempli de déblais, on fait compacter l'espace à la main où à partir de compacteur. La parcelle une fois faite peut être vendue à environ 50 ou 60 mille gourdes soit 500 ou 600 euros, l'acheteur une fois acquiert son droit de propriété par le papier signé entre lui et le vendeur doit maintenant payer des droits de construction à la mairie ce qui lui servira de titre partiel avant de payer chaque année son impôt locatif qui lui sert de garant de droit de propriété de son parcelle. Cependant, jusque-là seules les constructions en dur sont autorisées à payer des impôts sur le bâti. » (Source : entrevue de terrain : mai-avril 2019)

« - Les habitants ont-ils une reconnaissance légale, monsieur le juriste ?

-Oui, tous ceux qui payent les impôts sur le bâti sont sensés être propriétaires. Nous sommes en train de réfléchir sur les mécanismes de régularisation des maisons légères ». (Voir annexe2. Fiche d'enregistrement de contribuables de Cité Michel).

La réalité décrite par le responsable juridique de la Municipalité nous renvoie à la notion de normes pratiques et de pluralisme juridique d'Olivier de Sardan puisque suivant la loi haïtienne le littoral est une zone interdite pour la construction or les agents de la Municipalité de Carrefour enregistre des bâtis de ces quartiers et prélèvent des taxes des habitants. Ces derniers savent eux-mêmes que tout papier ayant un sceau de l'Etat les garantit un certain droit d'usage au point où tous sont unanimes que si l'Etat devrait les déguerpir ils seront dédommagés car ils payent pour leur construction

6.5 Conclusion des résultats

Nous avons constaté que l'installation des gens sur le littoral est largement motivée par l'envie des habitants à être propriétaire en vue de faire face aux difficultés de l'affermage, de se garantir d'un investissement viable pour le futur et de jouir d'une certaine estime sociale. De même, la situation sécuritaire des sites a largement attiré la clientèle face à la montée de la criminalité dans d'autres bidonvilles de la capitale et tout le centre de Port-au-Prince.

Par ailleurs, l'accessibilité de prix du foncier favorise un statut de propriété à la majorité des résidents qui bénéficient d'une reconnaissance tacite de l'Etat via le service fiscal de la Municipalité qui perçoit des impôts locatifs chaque année sur les bâtis.

De même, les liens de filiation de type amical ou parental favorisent également l'entrée des résidents sur littoral. De même, elle constitue un facteur important dans le mode d'habiter des résidents qui sont pour la plupart habitué de vivre en communauté familiale élargie en développant des réseaux de solidarité.

De même le niveau de scolarité, l'âge et le sexe des résidents constituent un élément déterminant leur lieu de domicile notamment sur la taille et la manière de construire.

Le littoral relève de la propriété de l'Etat de l'avis de la majorité des résidents ce qui dans la conscience collective revient à dire dans une certaine mesure que le littoral appartient au peuple. Toutefois, ils sont tous conscients de pouvoir être délogé un jour par l'Etat mais sont aussi rassurés disent-ils que ceux qui payent l'impôt sur le bâti à la

Municipalité seront dédommagés. Ce sont donc là, les éléments qui se sont dégagés de l'analyse des données collectées de nos informateurs.

Pour revenir à notre hypothèse de recherche nous avons donc remarqué que le littoral de Port-au-Prince est occupé par des résidences, des activités commerciales, des institutions et autres. Cette occupation est surtout mû par la quête de sécurité physique face à la criminalité qui sévit depuis quelques temps dans la capitale ; le besoin d'être propriétaire ; la quête de filiation pour se garantir de solidarité familiale ; la difficulté de trouver un loyer accessible dans la capitale ; et la non application des lois d'urbanismes perceptibles à travers le développement de polder au niveau des deux quartiers étudiés. Il s'avère que notre hypothèse de travail a été vérifiée que l'occupation du littoral du secteur sud de Port-au-Prince procède de motivations culturelles et socio-économique des résidents et des mécanismes de production de ces espaces.

CONCLUSION

Cette recherche s'est portée sur l'urbanisation du secteur sud du littoral de Port-au-Prince avec comme objectif de déterminer les motivations d'installation des résidents dans cette zone à travers deux études de cas : l'urbanisation sur terre-pleins des quartiers de Cité Michel et de ruelle Assade.

Nous estimons avoir répondu sur le plan empirique à notre question de recherche puisque les données analysées ont permis de mieux saisir les raisons de cette occupation. Il ressort de ladite analyse que face à la migration interne et la croissance naturelle de la population que la ville de Port-au-Prince a connu un étalement spectaculaire et enregistré une urbanisation spontanée. Cette urbanisation n'a pas épargné les zones côtières puisque les bidonvilles au centre et sur les collines sont saturés et font face à des problèmes de banditisme et de disponibilité de logements. Les gens se sont rués vers les côtes notamment celles de Bisoton et de Fontamara qui semblent augurer une certaine sécurité. La pratique de poldérisation dans ces zones offre une disponibilité de terrains plus accessibles que les bidonvilles au centre et sur les collines et les logements semblent moins chers.

Sur le plan théorico-conceptuel cette recherche a privilégié la lecture d'un large éventail de corpus en puisant dans des disciplines comme la sociologie, la psychologie et la géographie. Elle a mobilisé des concepts comme les représentations, le mode d'habiter, le capital culturel, social et économique, la notion de normes pratiques et de pluralisme juridique.

Cette recherche a aussi privilégié une démarche méthodologique mixte combinant plusieurs types de données. Toutefois, ce travail présente certaines limites. Il n'a pas pu investiguer sur certains aspects qui auraient été tout aussi intéressants et importants comme ceux adressés ici.

En effet, si l'occupation du secteur sud du littoral de Port-au-Prince répond à un besoin de logement. Il se pose alors un autre problème, celui de la sécurité d'un tout ordre des occupants. Le pays est traversé par 2 grandes failles sismiques en activité : celles d'Enriquillo et du septentrional. Ces failles doivent impérativement dissiper un jour l'énergie qu'ils sont en train d'emmagasiner et conséquemment causées des tremblements de terres. Quel sera donc le sort de ces maisons construites dans des zones

liquéfiables ? De même, ces séismes risquent de se produire en mer et provoquer des tsunamis ; or ces installations sont situées au même niveau que la mer et ce sans aucun moyen de protection.

Dans un autre registre, le changement climatique tend à faire monter le niveau de la mer. Aujourd'hui, certaines de ces maisons sont en proie à des inondations dues à des débordements de canaux en période de pluie diluvienne ; qu'en sera-t-il en cas d'une montée de l'océan sur ces côtes ?

S'il est vrai, qu'il faut le droit à la ville pour tous ; s'il est vrai, qu'il faut intégrer les bidonvilles dans le plan d'urbanisme du pays. Mais, aujourd'hui quel est l'impact de l'occupation de ces quartiers sur le milieu marin dont déjà les pêcheurs se plaignent de la diminution considérable des prises de produits halieutiques ? Quel est l'avenir des pêcheurs de ces quartiers ? Quel est l'avenir du tourisme de mer, la vue sur mer sur ces côtes ? N'en parlons des conflits d'usages face à la montée de construction de ports privés sur le secteur sud du littoral de Port-au-Prince ? Voilà donc autant d'aspects et d'autres qu'il faut donc investiguer.

BIBLIOGRAPHIE

1. AMBAPOUR Samuel, (2002), le paradoxe de Todaro. Un test économétrique sur les données du Congo.
2. ANGERS Maurice, (1996), Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, Montréal, éd.CEC.
3. AGUILERA Thomas, (2018) « Gouvernance urbaine et critique dans les métropoles européennes : une posture méthodologique pour étudier les effets des mouvements sociaux sur les politiques publiques », *Métropoles*, Hors-série, pp1-22, <http://journals.openedition.org/metropoles/5789>
4. BELVERT Alex, (2013) « considérations sociologiques sur l'essor des moto-taxis à Port-au-Prince : cas de Portail Leogane, mémoire de licence en Anthropologie-sociologie,
5. BEURET JEAN-Eudes et CADORET Anne, (2017), « Négocier l'urbanisation pour un littoral durable : des Parcs Naturels Régionaux facteurs d'intégration ou de fragmentation des enjeux ? », *Norois*, 244, pp47-62, doi : 10.4000/norois.6161
<http://journals.openedition.org/norois/6161>
6. CADORET Anne, SÉGOLÈNE Darly, KIRAT Thierry et LAVAUD-LETILLEUL Valérie, (2012) « Conflits d'usage littoraux et intérieurs : une géographie du contentieux de seconde instance dans le département de l'Hérault », *Norois*, 225, pp29-46, doi: 10.4000/norois.4328, <http://noris.revues.org/4328>
7. CHARBONNEAU Jean Pierre, (2016), « D'un milieu L'autre », *Le point de vue d'un urbaniste sur l'informel, Tous Urbains*, n° 15(3), pp58-60, <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2016-3-page-58.htm>
8. CHOUINARD Omer , RABENIAINA Tiavina et WEISSENBERGER Sebastian. (2013) « Les apprentissages sur l'aménagement côtier dans deux territoires côtiers du littoral acadien du Nouveau-Brunswick vulnérables à l'érosion et aux inondations », *Études caribéennes*,
<http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/6663>
9. CIAT, (2013) « Lois et règlements d'urbanisme : synthèse des textes législatifs et réglementaires de l'urbanisme en vigueur en Haïti »
10. CIAT et al., (2012), Centre ancien de la ville de Port-au-Prince. Cahier réglementaire annoté et illustré.
11. CLERC VALÉRIE ET DEBOULET Agnès, (2018) « Quel *Nouvel Agenda urbain* pour les quartiers précaires ? La fabrique des accords internationaux sur l'urbanisation pour la conférence Habitat III », *Métropoles*, Hors-série, pp1-23

12. CLERC Val  rier, CRIQUI Laure et JOSSE Guillaume, (2017), « Urbanisation autonome : pour une action urbaine sur les quartiers pr  caires », M  tropoliques
13. COMITE TECHNIQUE, 2008, Foncier et d  veloppement, rapport d  tude.
14. CRIQUI Laure, (2016) « L  action publique en contexte informel », Tous Urbains, n   15 (3), pp55-57, <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2016-3-page-55.htm>
15. DAMON Julien, (2017), Un monde de bidonvilles. Migrations et Urbanisme informel.   d. Seuil, p.111
16. DESSE Michel (2005) « les villes de la Cara  be et la mer », Etudes Caraibennes, Universit   des Antilles, pp51-67
17. DIOMBERA Mamadou, (2017) « Le d  veloppement touristique et l  occupation des espaces littoraux : quelles enjeux pour les territoires de la Petite C  te s  n  galaise ? »,   tudes carib  ennes, pp <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/10778>
18. FOKAL, (2012) « Sch  ma d  am  nagement de Martissant ».
19. FUR R  mi et ROUX Emmanuel, 2013/2014, les motivations et repr  sentations des futurs habitants de la montagne. Rapport d  analyse dans le cadre de l  atelier « habiter la montagne », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00988059/>
20. FR  MONT Armand, (1976), la r  gion, espace v  cu, PUF
21. GON  ALVES Rafael Soares, (2016) « les Favelas de Rio Janeiro : Informalit   et droit    la ville », Tous Urbains, n   15 (3), pp45-48, <https://www.cairn.info/revue-tous-urbains-2016-3-page-45.htm>
22. GOULET Jean, (2006) « l  organisation des services urbains : r  seaux et strat  gies dans les bidonvilles de Port-au-Prince », th  se partielle de doctorat, p361
23. IHSI, recensement de population de 2003
24. INDJIELEY Marius, (2013), «Exploitation de ressources naturelles et risques environnementaux    la p  riph  rie de Libreville », *Les Cahiers d  Outre-Mer*, 261, pp57-68, doi: 10.4000/com.6772, <http://com.revues.org/6772>
25. KELOGUE Th  rasm  , (2010) Dynamiques sociales et appropriations informelle des espaces publics dans les villes du sud : le cas du centre-ville de Port-au-Prince, th  se de doctorat, universit   du Qu  bec Montr  al, 417 p.
26. LOUIS JACQUE Hugues, (2014) « Cartographie dynamique des changements d  occupation de sols de la bande littorale de la baie de Port-au-Prince (1978-2010) », m  moire de master universit   paris8, pages 113

27. Paul Eliccel, (2002), Etude des causes et conséquences socio-economiques de l'expansion des bidonvilles dans l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, mémoire online.
28. LUCIEN Georges Eddy, (2018) « Racines historiques du désastre du 12 janvier 2010 à Port-au-Prince » In Programme de recherche dans le champ de l'urbain FED/2015/360-478, Perspectives de développement de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, horizon 2030, rapport, pages 325
29. MARQUIS Nicole, Lenel Emmanuelle et CAMPENHOUDT Luc Van, (2018) « pratique de la lecture critique en sciences humaines et sociales », DUNOD, pp, 1-240
30. MERLIN Pierre et CHOAY Françoise, 2010, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, éd.. PUF*
31. MILIAN Johan et BEZUNESH Tamru, (2018) « Port-au-Prince, ville du risque ? Un mythe au prisme d'une urbanisation vulnérable », Études caribéennes, Avril-Août 2018, <http://journals.openedition.org/etudes-caribeenes/11464>
32. MPCE, (2013) « esquisse de plan d'urbanisme de l'agglomération de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince »
33. OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre, S.D, du « problème des écarts » aux « normes pratiques ». Les régulations informelles au sein des bureaucraties publiques (en Afrique et au-delà), S. E, p1-15
34. PERCHELLET Sophie, (2010), Construire ou reconstruire Haïti? », p1-39
35. PIERRE POUZET, CREACH Axel et GODET Laurent, (2015) « Dynamique de la démographie et du bâti dans l'ouest du Marais poitevin depuis 1705 », Norois, 234, pp83-92, doi : 10.4000/norois.5589, <http://norois.revues.org/5589>
36. RADKOWSKI Georges Hubert, (2002), Anthropologie de l'habiter, éd.PUF.
37. ROBERT Samuel et MELIN Hélène, (2016) « Habiter le littoral, enjeux contemporains », éd. Presses universitaires de Provence et Presses Universitaires D'Aix-Marseille, p 471
38. ROBERT Samuel, (2009) « La vue sur mer et l'urbanisation du littoral. Approche géographique et cartographique sur la Côte d'Azur et la Riviera du Ponant », Géographie, Université Nice Sophia Antipolis, p 459
39. SAFFACHE Pascale., COSPAR O et MARC J.V, (2002) « Port-au-Prince (Haïti) : de l'inorganisation spatiale aux dégradations environnementales, Ecologie et Progrès, (2), pp69-77
40. SANTOS Milton, (1971), les villes du tiers-Monde, éd.-TH.Génin

41. SCHNAPPER Dominique, (1999), la compréhension sociologique : démarche de l'analyse typologique, éd. PUF
42. SPARFEL Lenaïg, LE BERRE Iwan et GOURMELON Françoise, (2011), « Evaluation des changements d'occupation des sols en zone cotière à partir de données hétérogènes » in revue internationale de géomatique
43. THÉODATE Jean-Marie, (2014), « Port-au-Prince en sept lieux », In catastrophes et environnement : Haïti, séisme du 12 janvier 2010, dir. Laënnec Hurbon, éd. De l'école des hautes études en sciences sociales, p 271.
44. YOUSSEPH Sané, la politique de l'habitat au Sénégal : une mutation permanente, (2013), cahiers d'outre-Mer, p.311-334.

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Enseigne murale de Cité Michel commanditée par OCVIM



[illegible]

Annexe 3 : Questionnaire d'enquête des chefs de ménages

Bonjour! Je suis étudiant en master de spécialisation en développement, environnement et sociétés à l'UCL. Je réalise une recherche sur l'urbanisation du littoral de Port-au-Prince ; j'aurai besoin de votre aide pour répondre à quelques questions et cela ne vous prendra que quelques minutes. Le questionnaire est anonyme. **Merci déjà de votre collaboration !**

Questionnaire des ménages

_____ Date: ____ / ____ / ____ Lieu _____ Heure _____
Durée _____

Par thématique

I- Profil des occupants

1- A quel titre tu occupes cet espace ? **(encerclez la réponse choisie)**

a) Propriétaire b) Locataire c) Colocataire d) Autre
(précisez).....

2- Depuis combien de temps vous habitez-ici ?.....

3- Provenance / Où est-ce que vous habitez ici avant ?.....

4- Comment vous avez pu trouver cet endroit ?.....

5- Vous êtes combien à vivre dans cette maison ?
.....

6- Type de maison **(à décrire)** :.....

7- Quelles ont été les motivations / raisons de votre installation dans cette zone ?
.....
.....

Est-ce que cette maison a subi des modifications depuis que vous l'occupez ?

.....
.....

II- Perception des occupants

8- Aimez-vous la mer ?.....

9- Quand on vous dit la mer cela vous évoque quoi ? **(encerclez les réponses choisies)**

a) Pollution b) loisirs c) vacances d) pêche e) Autre
(précisez).....

10- Quand on dit littoral / bord de mer de Fontamara ou de Bisoton vous l'associez à quoi ?

(Veuillez préciser exactement la zone)

a) Bidonville b) insécurité c) insalubrité d) pauvreté e) Autre
(précisez).....

11- Quels sont les changements que vous avez constatés dans cette zone sur le plan environnemental et du bâti?

.....

12- Pensez-vous que le littoral doit faire l'objet de réhabilitation ou de reconstruction ? **Précisez pourquoi votre choix?**

.....

13- Pensez-vous qu'un jour que l'Etat peut venir raser ces quartiers ? **Justifiez votre réponse**

.....

14- A qui selon vous appartient l'espace du littoral ? **(encerclez la réponse choisie)**

a) l'Etat b) au secteur privé c) au peuple d) autre
(précisez).....

15- Est-ce que vous voyez dans la possession de votre propre maison une garantie pour votre lendemain et celui de votre famille / un investissement économique qui vous rassure en cas de difficultés ?

.....
.....
16- Est-ce que vous avez choisi cette zone pour l'une de ces raisons : sa position à la distance de votre emploi, à l'éducation de vos enfants ou la rapidité de vous rendre au centre ville de Carrefour ou Port-au-Prince ?

.....
17- Avez-vous des proches parents, des amis d'enfance ou de vieilles connaissances...qui habitent cette ? a) Oui
b) Non

Si oui, est-ce que cela constitue pour vous une motivation de rester dans la zone ?

.....
18- Existe-t-il une ségrégation spatiale à l'intérieur de cette zone, c'est-à-dire des endroits dits : riche / moyen / pauvre ? a) oui b)
Non

Si oui, expliquez nous sur quoi se base la caractérisation ?

.....
III- Le paysage du littoral

19- Quels sont les activités liées à la mer qui se pratiquent dans cette zone ?

(Encerclez les réponses choisies)

a) la baignade b) la pêche c) la plongée sous marine d) le sport nautique e)
Autre.....

20- Pensez-vous que ces activités contribuent à renforcer l'attractivité de la zone ?

a) Oui b) Non

21- Quels sont les avantages qu'offre cet espace ? **(Encerclez les réponses choisies)**

a) Prix du foncier a) prix des affermages de maisons c) disponibilité de l'offre
d) Autre (précisez)

22- Comment cet environnement évolue-t-il avec le temps, selon vous ?

(Encerclez la réponse choisie)

- a) Amélioration b) dégradation c) Maintien

Illustré ton choix :...

23- Quel projet qui a été réalisé dans la zone que vous considérez comme un succès ?.....

IV- Avantages et risques

24- Donnez nous au moins 4 éléments qui selon vous constitue l'attrait de cet espace ?.....

25- Existe-il des problèmes liés à la marée : haute / basse dans cette zone ?

- a) Oui b) Non

26- Avez-vous été témoins de phénomènes d'inondation, d'effondrement de maisons, d'épidémies dans la zone ? a) oui b) non

Si oui, précisez
l'année.....

Disposez-vous des services sociaux de base : eau, électricité, assainissement, etc

V- Variables socio-économiques

27- Avez-vous un métier / une profession ?
Lequel ?.....

28- A combien estimez-vous votre revenu mensuel ?

- a) Moins de 60 \$ us b) entre 60 -120 \$us c) entre 130 -190 \$ us d) entre 200 \$us et plus

29- Pourriez-vous nous indiquer votre niveau de scolarité ?

- a) Pas scolarisé b) Primaire c) secondaire d) supérieure

30- Vous dans quelle tranche d'âge ?

- a) 20-30 ans b) 30-40 ans c) 40-50 ans d) 50-60 ans e) 60 ans et plus

31- Sexe de l'enquêté : a) Féminin b) Masculin

Merci de votre collaboration !

Annexe 4 : Guide d'entretien des Informateurs clés

Bonjour! Je suis étudiant en master de spécialisation en développement, environnement et sociétés à l'UCL. Je réalise une recherche sur l'urbanisation du littoral de Port-au-Prince ; j'aurai besoin de votre aide pour répondre à quelques questions et cela ne vous prendra que quelques minutes.

Merci déjà de votre collaboration !

Guide d'entretien d'informateurs clés

Introduction

- 1- Dites-nous brièvement qui vous êtes ?
- 2- Depuis combien de temps vous vivez dans cette zone ? Comment vous vous êtes trouvé dans cette zone ?
- 3- Dites nous l'occupation de cet espace s'est réalisé graduellement ou brusquement, expliquez nous un peu?
- 4- Pouvez-vous nous décrire comment se présentait initialement cette zone ?
- 5- En rapport à votre souvenir ou vos connaissances, cette zone a-t-elle toujours été occupée ou habitée ? Qui étaient les premiers occupants (commerçant, résident, touristes) de ces structures habitées ?
- 6- Ces occupants provenaient, pour la majorité, de quel endroit ou région du pays / de la zone métropolitaine, et avez-vous une idée du pourcentage d'autochtone et de migrants dans la zone à cette époque ? Et comment s'est effectuée l'appropriation ?
- 7- Expliquez nous un peu comment se déroule le processus d'appropriation d'une parcelle, mode de contrat, coût, durée, statut juridique ? Et comment se présente la valorisation de parcelle (en rapport à sa localisation : proximité à l'axe routier, à la ligne de côte, et l'espace confiné ?

- 8- Donnez nous des indicatifs de prix d'affermage et d'achat de maisons et de parcelles ? Donnez le pourcentage de propriétaires et de locataires ?
- 9- Pouvez-vous estimer le coût et le temps du processus de poldérisation pour un vendeur et le bénéfice qu'il peut en tirer ?
- 10- Y-a-t-il eu par le passé des litiges en rapport à l'acquisition de maisons ou de parcelles? Est-ce vous avez enregistré des cas de destruction de maisons suites à des interdictions provenant de l'Etat ou du secteur privé ?
- 11- Y-a-il une garantie sur les titres de propriétés ? Existe-il des facilités pour la vente, revente et affermage de parcelles ou de maisons ?
- 12- Nous n'avons pas enregistré des cas de déguerpissements commandités par des Bourgeois ou gens aisés pour la construction de leurs propres infrastructures ?
- 13- Pourquoi selon vous les couches les plus aisées de la population ne sont pas motivés à s'approprier de ces espaces ?
- 14- Pouvez nous expliquez un peu quelques raisons qui portent les gens à venir s'installer dans cette zone ?
- 15- Quels étaient les premiers changements constatés dans l'espace? Quels étaient les impacts négatifs de ces changements sur le milieu (côtier, résidentiel, commercial, loisir)?
- 16- Quels sont les problèmes cruciaux que les occupants font face dans cette zone ?
- 17- Quels sont les principaux acteurs qui interviennent dans la zone et dans quel secteur spécifiquement ?
- 18- Y a-t-il une prise en charge réelle des besoins des gens dans la communauté par l'Etat ou des ONGs ?

- 19- Etes-vous au courant de l'existence d'un schéma d'aménagement pour la zone?
- 20- Quels sont les éléments les plus importants à considérer dans le schéma d'aménagement ?
- 21- Est-ce que vous voyez dans la possession de votre propre une sorte de garantie pour lendemain, une sorte d'investissement rassurant ?
- 22- Est-ce que tu as été poussé de choisir cet espace à cause de sa position qui est favorable par rapport à la distance ton emploi, à l'éducation de tes enfants ou à la possibilité de se rendre rapidement au centre ville ?
- 23- Est-ce que tu as des proches parents, des amis d'enfance, de vieilles connaissances... qui habitent cette zone ? Si oui, est-ce que cela te rassure davantage de rester dans la communauté ?
- 24- Disposez-vous des services sociaux de base : eau, électricité, assainissement, etc

Annexe 5 : Guide d'entretien des Institutions

Bonjour! Je suis étudiant en master de spécialisation en développement, environnement et sociétés à l'UCL. Je réalise une recherche sur l'urbanisation du littoral de Port-au-Prince ; j'aurai besoin de votre aide pour répondre à quelques questions et cela ne vous prendra que quelques minutes.

Merci déjà de votre collaboration !

Guide d'entretien des Institutions

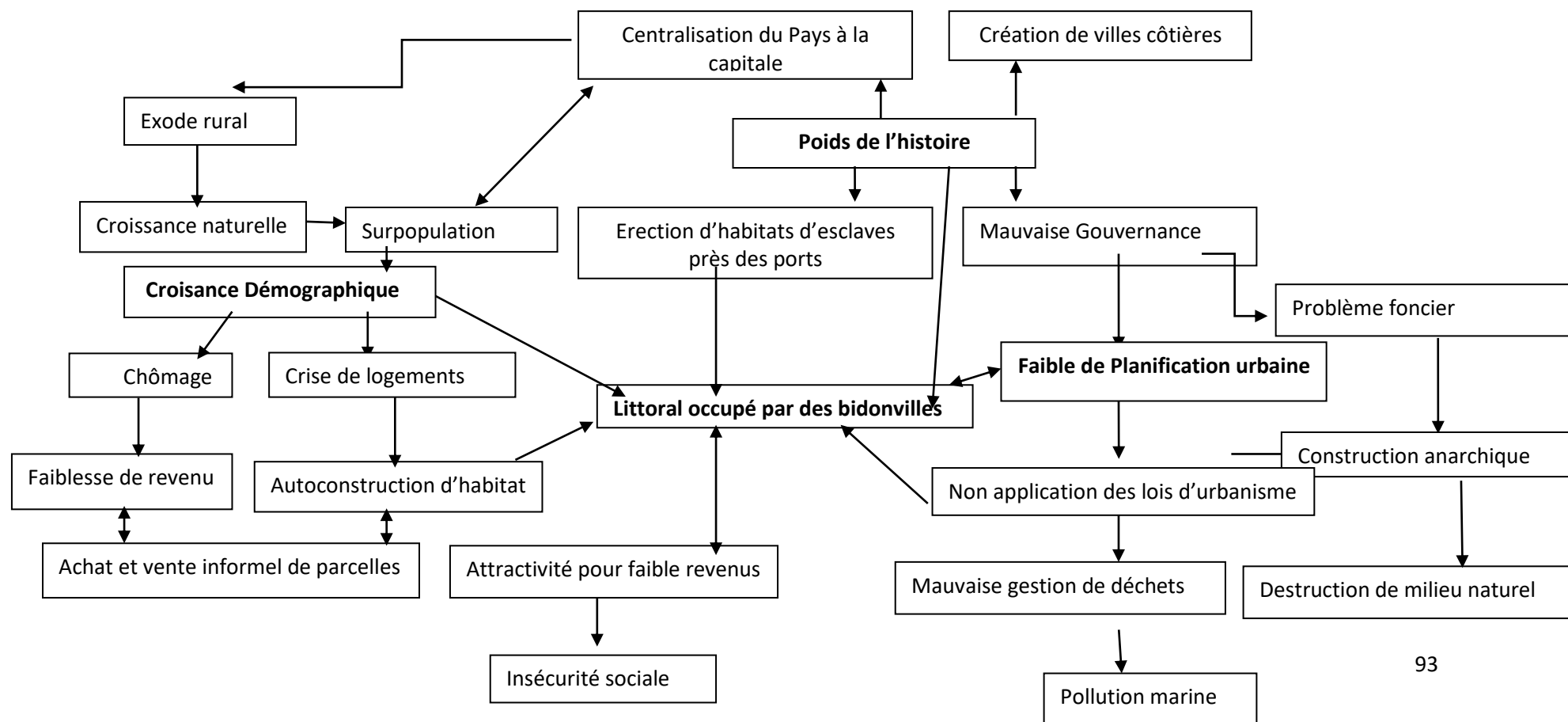
- 1- Que faites vous pour améliorer les conditions des quartiers précaires ?
- 2- Il nous semble qu'il y a un désengagement de l'Etat par rapport au littoral de Port-au-Prince, que vous pouvez nous dire par rapport à cette opinion ?
- 3- Dans le plan de reconstruction du centre historique de Port-au-Prince, il est envisagé des travaux sur une partie du littoral ? Existe-il un plan d'ensemble pour d'aménagement du littoral.
- 4- Existe-t-il des textes légaux interdisant des constructions sur le littoral de Port-au-Prince ? Si oui, qu'est qui expliquent que ces lois ne sont pas appliquées?
- 5- Qu'est-ce qui selon favorise l'appropriation de ces espaces ?
- 6- Existait-il un cadre juridique de référence fixant les obligations des ONG à l'égard des bénéficiaires de projet et de l'Etat ?
- 7- Comment les acteurs urbains (tous les secteurs inclus) pourraient-ils améliorer la gouvernance locale pour être plus redevables envers les personnes affectées lors d'une crise urbaine ?

Annexe 6 : Diagramme causal de l'urbanisation du secteur sud du littoral de Port-au-Prince

I- Diagramme causal

a- Facteurs explicatifs et conséquences

Figure 1. Diagramme Causal de l'urbanisation du littoral de Port-au-Prince



RÉSUMÉ

Ce travail de recherche permet de saisir les motivations d'installations des résidants du secteur sud du littoral de Port-au-Prince. Elle mobilise une démarche mixte combinant plusieurs techniques de collecte et d'analyse de données. Elle s'inscrit dans le sillage des travaux visant à comprendre le mode d'habiter et ceux visant à décrypter le pourquoi des bidonvilles.

Les résultats mettent en lumière une quête de logement, de sécurité, de filiation, de la possession de son chez soi de la part des résidants face à la rareté et le prix élevé des parcelles et des logements dans la capitale sous l'effet de la croissance naturelle de la population et de l'exode rural.

La disponibilité de l'offre de terre-pleins sur le littoral de la ville notamment dans les quartiers de Cité Michel et ruelle Assade qui gardent encore une certaine sécurité physique face à la montée de la criminalité dans le centre ville représente une opportunité pour ces gens d'accéder à la propriété et le loyer moins coûteux.

Mots clés : Urbanisation, littoral, bidonville, poldérisation, mode d'habiter, étalement urbain